

Cahier de propositions URGENCI – janvier 2012.

De la fourche à la fourchette...

## LES PARTENARIATS LOCAUX ET SOLIDAIRES ENTRE PRODUCTEURS ET CONSOMMATEURS

*Comment créer des liens entre les paysans et les personnes qu'ils nourrissent et promouvoir des formes citoyennes de soutien à une agriculture biologique au service de collectivités solidaires ?*

Une première contribution des initiatives de l'Agriculture Soutenue par la Communauté...

## A propos de ce cahier de propositions

Le réseau URGENCI se construit depuis 2004 comme un réseau international d'acteurs de terrain, citoyens, producteurs et consom'acteurs, porteurs de cette approche économique alternative que sont **les Partenariats Locaux Solidaires entre Producteurs et Consommateurs**. Ces partenariats constituent un outil pour maintenir et développer une agriculture paysanne et biologique et construire localement la souveraineté alimentaire pour tou-te-s.

Ces partenariats, qu'on les appelle *Community Supported Agriculture* (CSA) dans le monde anglo-saxon (*Agriculture Soutenue par la Communauté* : aux Etats-Unis, au Royaume-Uni, au Canada), *Teikei* au Japon ou *Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne* (AMAP) en France, reposent tous sur un contrat qui lie un agriculteur et les personnes qu'il nourrit, quelqu'en soit sa forme.

Il n'existe pas de recette unique pour mettre en place un tel partenariat, c'est avant tout un cadre libre **pour donner envie à des consom'acteurs de s'associer à des producteurs locaux**, pour **partager les risques et les bienfaits d'une agriculture paysanne** qui permet aux uns de vivre dignement et aux autres de manger des aliments dont ils savent qu'ils sont frais et de qualité.

Même si les consommateurs réalisent aujourd'hui l'importance de manger des produits locaux et de mettre en place des projets de consommation responsable et de commerce équitable, il reste encore beaucoup à faire pour renverser la logique dominante des marchés de production et de distribution agricoles.

> Le réseau international URGENCI a pour objectif de repérer le maximum d'expériences de partenariats locaux et solidaires entre producteurs et consommateurs et de les faire dialoguer afin d'aider à promouvoir le plus largement possible ce type de partenariat comme une des solutions efficaces aux problèmes associés aux marchés mondiaux de production et de distribution agricoles.

**Ce faisant, il entend participer aux efforts menés par de nombreuses organisations de la société civile et avec elles au sein d'alliances pour une agriculture durable et une économie solidaire.**

Plus particulièrement, URGENCI entend:

- 1- Favoriser les échanges entre ces partenariats (*pollinisation*) ;
- 2- Encourager la mobilisation des réseaux locaux ;
- 3- Créer des alliances avec d'autres initiatives au niveau local, régional, national et international;
- 4- Coordonner des actions au niveau international et de faciliter leur mise en cohérence ;
- 5- Engager un dialogue avec les institutions publiques.

Ses principales activités visent à mettre en forme et en lien les expériences et les savoirs entre initiatives d'Agriculture Soutenue par la Communauté.

La rédaction de ce cahier de propositions en est une illustration.

C'est grâce à la mobilisation des acteurs et actrices de l'Agriculture Soutenue par la Communauté à un processus d'échange d'expériences que la présentation de tant d'initiatives a été possible.

*(Processus de collecte, rédaction et validation collective – à développer)*

*Grands événements 2011 – URGENCI – collecte et discussion :*

- Réunion européenne du réseau, Toussacq, février 2011
- Forum Nyéléni-Europe pour la Souveraineté Alimentaire, Krems, août 2011
- Participation Urgenci au Congrès Mondial de la Bio (IFOAM), Corée, octobre 2011

*Validation :*

- Ve Symposium International d'URGENCI, Milan, Italie, fin mars 2012, en concordance avec *Fa la cosa giusta*, le grand rassemblement italien de l'économie sociale et solidaire.

Comité International du réseau (2010-2012):

Andrea Calori (Président), des *Gruppi di Acquisto Solidale*, Italie ; Oumar Diabate (Vice-Président), de *l'Association des Volontaires pour le développement rural*, Mali ; Benjamin Shute (Secrétaire), du CSA Hearty Roots Farm, USA ; Jérôme Dehondt (Trésorier), du *Mouvement Inter-Régional des Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne* (MIRAMAP), France ; Joy Daniel, de *l'Institute for Integrated Rural Development*, Inde ; Kirstin Glendinning, du programme CSA de la *Soil Association*, UK ; Kristy Apostolides, Grèce-USA ; Shinji Hashimoto, paysan en Teikei, Japon.

## **1. Introduction: pourquoi les partenariats locaux et solidaires entre producteurs et consommateurs ont vocation à jouer un rôle de premier plan aujourd'hui?**

- 1.1 Le modèle agroalimentaire dominant actuel perpétue la faim dans le monde et surexploite les ressources humaines et naturelles
- 1.2 Face au pouvoir de la grande distribution, les mouvements de consommation critique façonnent des alternatives depuis 40 ans
- 1.3 Les institutions internationales commencent maintenant à reconnaître le besoin de modèles alternatifs de production et de consommation agro-alimentaires

## **2. La matrice globale: le mouvement international des réseaux alimentaires alternatifs**

- 2.1 Rétablir les liens entre consommateurs, alimentation et producteurs
- 2.2 Cadre d'interprétation: en quoi ces systèmes alimentaires locaux alternatifs sont-ils si alternatifs?
- 2.3 La contribution des systèmes alimentaires locaux à nos sociétés: repenser les trois piliers de la durabilité

## **3. Parmi ces systèmes alimentaires alternatifs, les partenariats locaux et solidaires entre producteurs et consommateurs : spécificités et défis**

- 3.1 Les partenariats locaux et solidaires entre producteurs et consommateurs : vers une définition commune
- 3.2 Qu'est-ce qui les motive ? Les raisons de l'engagement dans les PLS
- 3.3 L'aspect-clef de la coopération

## **4. Le défi du changement d'échelle: essayer les PLS et préserver leur sens**

- 4.1 Essayer les PLS à travers le monde, le rôle d'Urgenci
- 4.2 Les SGP : la tentation de la norme, ou une méthodologie pour renforcer les partenariats ?
- 4.3 La question logistique du changement d'échelle : l'enjeu de la restauration collective pour le soutien des paysans locaux et la quête de reconnaissance institutionnelle pour pouvoir donner l'accès aux PLS à d'autres populations



« Une métaphore peut permettre de décrire l'esprit d'Urgenci : le modèle de la croissance d'une plante. L'essaimage peut être perçu comme une graine, dont le développement est encouragé par la formation et le partage d'expérience, mais qui a aussi besoin de racines profondes pour croître. Se posent alors les enjeux de la biodiversité cultivée et de l'accès à la terre. Pour une croissance plus harmonieuse, la plante a également besoin d'un environnement favorable (des alliés, des partenaires) et, plus important que tout, d'une bonne exposition à la lumière du soleil. Pour Urgenci, cette lumière vers laquelle notre organisation se tourne, ce sont des objectifs réalistes et appropriés. Une fois mûr, le destin du projet d'Urgenci consiste principalement à assurer l'essaimage de son « logiciel », y compris à d'autres secteurs de la consommation responsable et de l'économie sociale et solidaire ».

Jérôme Dehondt, paysan en installation, membre du Comité international d'Urgenci.

## **1. Introduction: pourquoi les partenariats locaux et solidaires ont vocation à jouer un rôle de premier plan aujourd'hui?**

### **1.1 Le modèle agroalimentaire dominant actuel perpétue la faim dans le monde et surexploite les ressources humaines et naturelles**

L'industrialisation de l'agriculture a conduit à une perte progressive de l'autonomie des paysans, tant au niveau de leurs savoirs et savoir-faire, que dans leurs pratiques et leurs choix<sup>1</sup>. Les paysans se trouvent aujourd'hui pris dans un système sur lequel ils n'ont plus aucune prise. Ils ne constituent plus qu'une variable d'ajustement dans des systèmes économiques globalisés rythmés par la course au profit des marchés financiers : les effectifs agricoles n'ont pour seul avenir que d'être réduits au maximum. Dans ce modèle, l'unique perspective proposée à l'exploitant agricole est de surproduire pour un système industriel sans souci de nourrir les hommes ni de chercher à maintenir un environnement sain et durable qui étaient ses missions traditionnelles<sup>2</sup>.

En plus de détruire des cultures, des terroirs et des hommes, le système de production et de commercialisation agro-alimentaire actuel est en train de détruire les milieux naturels. Dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, les deux tiers de la surface agricole mondiale se sont dégradés par érosion, salinisation, compactage des sols, perte des nutriments et pollution. De même le développement des monocultures a conduit à une forte diminution de la biodiversité cultivée.

Ce modèle économique a généré une monoculture alimentaire sur laquelle il fait reposer toute sa légitimité. Cette monoculture est nourrie par la mise en avant d'un personnage nouveau :

---

<sup>1</sup> Sur l'histoire et les conséquences de l'industrialisation de l'agriculture : Jacques Luzi, « Une histoire de l'industrialisation de l'agroalimentaire. Commentaires sur *Le Marché de la faim* et *Le monde selon Monsanto* », *Ecologie et politique*, n°38, 2009, pp. 43-56.

<sup>2</sup> Tariant E., « Les paysans garants de la survie de l'humanité », *S !lence* N°381, été 2010, pp. 43-45

le consommateur, ou plutôt l'hyper-consommateur, que les industries agroalimentaires prétendent servir et défendre.

Servir le consommateur, c'est le mot d'ordre de la grande distribution, qui justifie la concentration croissante des chaînes de distribution entre les mains de quelques grands groupes par une volonté affichée d'offrir des produits bon marché aux ménages. Résultat : 10 grands groupes contrôlent l'écoulement de 40% des produits alimentaires consommés en Europe<sup>3</sup>, et le prix payé en bout de chaîne par le consommateur a augmenté ces dernières décennies alors que le prix payé au producteur a fortement baissé<sup>4</sup>. On assiste donc à la mise sous contrôle des chaînes de distribution par quelques intermédiaires qui définissent les prix à la ferme comme sur les étagères des supermarchés. Ce système fonctionne grâce à la culture consumériste qui réduit l'alimentation au statut de marchandise, sujette à spéculation, et disponible à tout moment, en toute saison, et quoi qu'il en coûte d'un point de vue environnemental et social.

De plus, au nom de la protection du consommateur, un régime de sécurité sanitaire et hygiénique homogène a été conçu sur mesure pour les systèmes industriels de production. Il a été mis en œuvre à travers toute l'Europe et a contribué à la marginalisation des paysans traditionnels travaillant sur de petites fermes.

Les conséquences sociales à l'échelle globale de ce modèle sont criantes : dans les pays du Sud, les paysans dépossédés de leurs terres s'entassent dans des bidonvilles, où ils souffrent de la faim. On estime aujourd'hui à un milliard le nombre de personnes vivant dans ces bidonvilles dans des conditions indignes. Ainsi, au Mali, par exemple, l'un des pays les plus pauvres de la planète (avec un IDH classé 178<sup>e</sup> sur 182 pays en 2010), 70 à 80% de la population pratiquent, d'après les statistiques officielles, une activité agricole. En réalité, s'il est vrai que beaucoup de familles rurales ont recours au potager pour survivre, l'urbanisation rapide et les phénomènes migratoires sont en train de faire fondre les effectifs paysans. De plus, longtemps négligées par les autorités qui y voyaient l'antithèse de leurs efforts de modernisation du pays, les fermes ont souvent été délaissées au profit des secteurs industrialisés de l'économie, tels la filière coton.

## **1.2 Face au pouvoir de la grande distribution, les mouvements de consommation critique façonnent des alternatives depuis plus de 40 ans**

Face à cette monoculture alimentaire reposant sur le consumérisme, se développe depuis les années 1970 dans les pays du Nord un mouvement de « consommation critique », qui oppose la figure du citoyen, acteur économique responsable, à celle du consommateur. La pensée écologiste et les discussions sur le bien-être animal ont joué un rôle majeur dans l'expansion de ces mouvements<sup>5</sup>. Cette évolution est favorable à l'émergence de circuits de

---

<sup>3</sup> Boussard Jean-Marc & Trouvé Aurélie (ed.), *Proposal for a New European Agriculture and Food Policy that meets the challenges of this Century*, July 12th 2010, p. 10.

<sup>4</sup> Un rapport de l'Observatoire des marges et des prix, opérationnel depuis janvier 2011, montre que les marges des grandes et moyennes surfaces sont très confortables et qu'elles n'ont pas été affectées par l'effondrement des prix payés aux producteurs. Par exemple, pour ce qui concerne le porc, 35% du prix final revient au producteur en 2010, contre 45% au début des années 2000, tandis que la marge des distributeurs augmente de 39 à 50,5%. Philippe Chalmin (dir.), *Construction de l'observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires, état d'avancement, méthodes, données*, Paris : Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire/ Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, 27 juin 2011, pp. 180-192.

<sup>5</sup> Le rôle des médias dans la mise en lumière des conditions de production doit également être souligné. Un exemple parmi tant d'autres avec un reportage-photo choc sur un élevage et un abattoir de poulets industriels, paru dans un

commercialisation "alternatifs", proposant non seulement d'autres produits que la grande distribution mais aussi une gamme large de services. Plus directement, le lien agriculture/société se renouvelle et ouvre de nouvelles perspectives.

Le Japon est un exemple de cette consanguinité des mouvements de consommation critique et des modèles alternatifs de distribution, dès l'origine. Les *teikei* japonais furent en effet les premiers à développer des circuits-courts de distribution privilégiant un lien direct entre consommateurs et producteurs afin de soutenir ces derniers et de pallier la dégradation de la qualité des aliments dans le système industriel<sup>6</sup>.

Le mouvement des *teikei* reçut en partie son impulsion du scandale de la maladie de Minimata. Dans une petite ville industrielle de la côté maritime orientale du Japon, plusieurs dizaines de pêcheurs tombèrent grièvement malade, pour des raisons restées obscures pendant de longs mois<sup>7</sup>. Puis les doutes se dirigèrent vers une usine locale, où un tiers des employés furent victimes d'une maladie semblable et mystérieuse. Après une enquête approfondie, on découvrit que l'usine rejetait des taux élevés de mercure et d'autres produits chimiques dans la mer, et que les employés de l'usine étaient quotidiennement exposés à ces éléments hautement toxiques. De plus, les gérants de l'usine avaient depuis longtemps été conscients des risques que leurs activités faisaient porter aux populations locales, sans toutefois prendre les mesures appropriées. Ce scandale devint le symbole de la contamination alimentaire provoquée par l'industrialisation, ainsi qu'un élément fondateur du mouvement écologique japonais.

De manière générale, ce sont les scandales à répétition qui ont mis en lumière les risques et dérives du système industriel de production alimentaire et ses conséquences sur la santé publique, et qui ont fourni un terreau fertile aux mouvements de consommation critique<sup>8</sup>.

De toute évidence, les partenariats locaux et solidaires sont donc nés dans des pays dits industrialisés, pour répondre à l'angoisse grandissante de certains consommateurs concernant les risques sanitaires du modèle agroindustriel. Cependant, l'initiative des consommateurs critiques, qui vont à la rencontre des producteurs, défenseurs de leur autonomie et engagés dans des démarches bio ou agro-écologiques, conduit à l'élargissement de l'action de la consommation critique à la problématique de la recherche de débouchés viables dans un marché ultra concurrentiel, pour retrouver cohérence et efficacité.

### **1.3 Les institutions internationales commencent à reconnaître le besoin de modèles alternatifs de production et de consommation**

Depuis une quinzaine d'années, un ensemble de rapports officiels montrent que les agricultures familiale, paysanne, biologique ou agroécologique sont des modèles plus efficaces que le mode de production industriel: ces rapports reposent souvent sur le postulat que la performance économique ne doit pas être mesurée uniquement en termes de compétitivité financière. Tous les aspects d'un système équilibré écologiquement et

---

Géo au milieu des années 1980 : Maurice Soutif (photographies Christian Jungblut, « Chair de poule », *Géo*, n°77, juillet 1985, pp. 122-133.

<sup>6</sup> Les deux textes fondateurs du mouvement des *teikei* datent du 17 octobre 1971 (déclaration d'intention de l'Association d'agriculture biologique du Japon) et 1978 (les 10 principes des *teikei*). Ces documents sont disponibles en ligne sur les sites d'Urgenci ([www.urgenci.net](http://www.urgenci.net) et <http://blog.urgenci.net>).

<sup>7</sup> Jean-Noël Jeanneney (anim.) et Pierre-François Souyri, « Les Japonais et la nature », *Concordances des temps*, émission de France culture, 9 juillet 2011. Disponible à l'adresse suivante: <http://www.franceculture.com/emission-concordance-des-temps-les-japonais-et-la-nature-2011-07-09.html>

<sup>8</sup> Geoffrey Pleyers (dir.), *La consommation critique, Mouvements pour une alimentation responsable et solidaire*, Paris : Desclée de Brouwer, 2011.



socialement doivent être pris en compte. Dans ce cas, le ratio gains/coûts s'avère meilleur avec les modes alternatifs de production mis en œuvre en relation avec les communautés locales.

Un exemple récent et frappant de cette reconnaissance institutionnelle est fourni par le rapport du rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation au Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies. Dans ce rapport, Olivier de Schutter explique que l'agroécologie doit être partout encouragée, car sa mise en pratique permettrait de combattre plus efficacement les problèmes d'alimentation et de faim dans le monde. L'agroécologie, et l'ensemble des pratiques qu'elle recouvre, repose avant tout sur une intensification des connaissances, plutôt que des intrants et plutôt que sur la mécanisation, pour améliorer la production. Or, si elles commencent à peine à se diffuser de proche en proche, ces connaissances font encore largement défaut. Il faut donc accélérer le processus de formation aux pratiques agro-écologiques pour faire bénéficier le plus grand nombre des résultats positifs en termes de productivité et de conservation de l'équilibre naturel, observés lors d'expérimentations de grande échelle ces dernières années en Afrique de l'Ouest<sup>9</sup>.

Dans sa démonstration, De Schutter insiste donc sur le **rôle des petits producteurs et des pratiques agricoles traditionnelles ou alternatives, allant contre l'idée généralement admise que seul un mode de production industriel reposant sur de grandes unités de production permettrait de nourrir le monde**<sup>10</sup>. Il puise ses arguments dans les régions où existe encore une agriculture familiale aux effectifs abondants, capable de produire sans épuiser les ressources naturelles.

L'utilisation que fait O. de Schutter du terme *agriculture familiale* semble recouper celle d'Agriculteurs et vétérinaires sans frontières: « *des exploitations dont la taille permet une répartition équitable des facteurs de production et limite leur concentration, assurant ainsi la création ou le maintien d'emploi en milieu rural et permettant l'obtention d'un revenu décent aux familles paysannes, et dont la mise en valeur est assurée directement par la main d'œuvre familiale* »<sup>11</sup>.

Afin de réorienter les systèmes agricoles vers des modes de production hautement productifs, durables et qui contribuent à la réalisation progressive du droit de l'Homme à une alimentation appropriée, le Rapporteur estime que le défi principal est celui **du changement d'échelle des expériences déjà existantes en agroécologie et portées par des modèles d'agriculture familiale**. Outre la question de la valorisation par la recherche de ces expériences, O. de Schutter voit un autre obstacle à lever en priorité : l'accès aux marchés.

D'une part, le **système commercial mondial semble favoriser la pénétration des produits étrangers d'importation** (donc issus d'un mode de production industriel) sur les marchés, au détriment de la production locale. Se pose donc le **problème majeur pointé par le Rapporteur spécial des Nations Unies sur le Droit à l'alimentation : l'accès des petits paysans aux marchés**. Au-delà, se pose la question de la relation directe entre producteurs locaux et consommateurs urbains, qui est en voie de disparaître entièrement. Les observateurs des pratiques alimentaires dans les pays du Sud alertent sans arrêt sur la défiance qui semble naître envers les produits locaux: les

---

<sup>9</sup> Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies, *Rapport du Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation*, Olivier De Schutter, Onu : A/HRC/16/49, 20 décembre 2010, pp. 8-9.

<sup>10</sup> Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies, *op. cit.*, conclusions.

<sup>11</sup> Commission Agriculture de la Coopération SUD, *Défendre les agricultures paysannes : lesquelles, pourquoi ?*, Paris : Coopération SUD, avril 2008, pp. 16-17.

consommateurs des grandes métropoles africaines sont déjà persuadés que les salades produites localement sont impropres à la consommation. Au cœur des marchés paysans, il est urgent de **recréer des espaces dédiés à la rencontre entre producteurs et consommateurs, où des relations directes puissent se nouer sur le thème des pratiques agroécologiques.**

Agroécologie et partenariat consommateurs-producteurs fondé sur la confiance sont devenus dans la plupart des mouvements de PLS des éléments indissociables : les pionniers de l'agriculture biologique et les défenseurs de l'agroécologie considèrent que la cohérence impose un mode de production mais aussi de distribution agroécologique. Il est utile de rappeler que pour certains initiateurs japonais des Teikei, le terme « biologique » recouvre à la fois le mode de production et celui de consommation. Un produit pourra être qualifié de bio seulement s'il est produit sans pesticide et engrais de synthèse ET vendu en circuit-court. La vision holiste des agriculteurs bio japonais les amène à un choix très différent de la recherche d'efficacité par cloisonnement choisie en Europe. On pourrait dire que l'esprit du tout est plus important que le respect des détails.

Les mouvements de consommation critique, dont les partenariats locaux et solidaires producteurs-consommateurs, semblent donc se positionner dans cet espace stratégique où s'inventent jour après jour l'agriculture et les échanges économiques et sociaux de demain. De ce fait, le défi du changement d'échelle posé par de Schutter s'impose également au mouvement des partenariats locaux et solidaires.

Cependant, si de nombreux travaux, tout comme l'expérience de tous les jours, semblent démontrer l'apport indéniable au niveau des communautés, une question majeure reste entière : quelle est la contribution de ces initiatives à nos sociétés globalisées dans le cadre des crises écologique et économique actuelles? Quelles sont les propositions pratiques conçues au jour le jour que les acteurs sont en mesure de formuler.

Pour répondre à cette question, il faut d'abord prendre l'ampleur du phénomène dans nos sociétés : quel est le socle commun, quelles sont valeurs fondamentales partagées du mouvement international des réseaux alimentaires alternatifs? Dans ce mouvement, quelles sont les spécificités des partenariats locaux et solidaires?

Une fois l'ampleur et les fondamentaux du mouvement étudiés, nous pourrions nous concentrer sur les limites rencontrées par les PLS et les propositions formulées par les acteurs pour les surmonter. Nous verrons que ces propositions impliquent l'élaboration d'alliances entre les PLS et les autres acteurs (autorités locales, institutions internationales, les autres acteurs de la souveraineté alimentaire) pour passer du local au global.

## 2/ La matrice globale: le mouvement international des réseaux alimentaires alternatifs

La séparation croissante entre consommateurs et producteurs dans les systèmes alimentaires modernes est un fait majeur de notre époque, caractérisée par une agriculture industrialisée et par la distribution de denrées alimentaires hautement raffinées par les chaînes de supermarchés.

Néanmoins, et peut-être en conséquence, il existe un intérêt en augmentation pour les modes alternatifs de distribution alimentaire, qui s'efforcent de recréer le lien entre consommateurs, producteurs et alimentation<sup>12</sup>.

### **2.1 Rétablir le lien entre consommateurs, alimentation et producteurs**

Les systèmes alimentaires locaux sont des réseaux de production et de consommation alimentaires dont l'objectif premier est d'être accessible et de rétablir un lien direct entre producteurs et consommateurs. Ils se distinguent des systèmes alimentaires industriels en opérant avec des transports alimentaires réduits et avec des circuits de commercialisation réduits voire directs, ce qui conduit à faire décroître le nombre d'intermédiaires entre le paysan et le consommateur.

Loin de disparaître, ces réseaux alimentaires diversifiés et dynamiques, qui avaient été dévalués comme étant des survivances marginales, dans l'ombre du productivisme, se sont renforcés et ont proliféré. Cette tournure inattendue des événements suscite une attention sans précédent de la part des chercheurs et des décideurs politiques dans ce qu'on appelle tour à tour les systèmes alimentaires *alternatifs* et/ou *de qualité* et/ou *locaux*.

Ces réseaux sont fondés sur des relations qui sont habituellement associées à des localisations géographiques particulières et des cadres éthiques qui cherchent à traiter tout un ensemble de questions incluant le transport des denrées alimentaires ou l'utilisation de produits agrochimiques, la santé humaine et le bien-être animal, les pratiques (non-)éthiques (aux niveaux local et global) et l'exploitation de la force de travail. Caractéristique cruciale qui distingue ces relations de celles nouées dans le secteur conventionnel, il y a une notion centrale de *lien humain recréé* entre les producteurs, les consommateurs et l'alimentation.

Dans certains cas, le terme employé est celui d'une reconnexion. Ce terme implique un retour aux connexions perdues. Cependant, comme on l'observe souvent, les participants aux réseaux alimentaires alternatifs ne sont pas nécessairement issus de milieux ou de générations qui auraient été autrefois mieux reliés à la production alimentaire. De nombreuses recherches confirment l'observation participante : « *les systèmes alimentaires alternatifs créent en fait de nouvelles connexions entre consommateurs et producteurs. Ces connexions peuvent être encadrées par un ensemble de référence à des connexions et à une proximité passées et mythifiées, elles ne sont pourtant certainement pas de simples restaurations de façons anciennes de procéder. Beaucoup d'entre elles ont par exemple recours à l'Internet* »<sup>13</sup>.

---

<sup>12</sup> Kneafsey M., Holloway L., Venn L., Cox R., Dowler E. & Tuomainen H., "Consumers and Producers: Coping with Food Anxieties through "Reconnection"?", *Cultures of Consumption*, n°19, décembre 2004, 22 p.

<sup>13</sup> Kneafsey M., Holloway L., Venn L., Cox R., Dowler E. & Tuomainen H., « op. cit. », p. 2.

Ces initiatives sont parfois très différentes, certaines prônant le contact direct humain et militant, d'autres proposant des solutions de livraison de paniers en porte-à-porte<sup>14</sup>. Ce qui les rassemble, c'est la volonté de leurs acteurs d'être en rupture avec la logique de marchandisation et de banalisation de l'alimentation. Face à cela, les systèmes alimentaires locaux alternatifs cherchent à générer la confiance entre producteurs et consommateurs, tout en participant à l'émergence de nouvelles formes d'engagement politique.

De plus en plus de personnes choisissent de se procurer leur alimentation par les systèmes alimentaires alternatifs. Pour beaucoup, la participation est un moyen d'établir un sentiment de proximité avec les personnes, les milieux et les processus engagés dans la production et la distribution de l'alimentation. Si ce phénomène doit beaucoup aux angoisses associées à la consommation alimentaire dans nos sociétés contemporaines, il ne faut pas négliger pour autant le plaisir dont les consommateurs font l'expérience lorsqu'ils préparent et mangent la nourriture obtenue par ces circuits alternatifs. La peur seule ne suffit pas à expliquer l'invention de nouveaux modes de distribution alimentaire.

## **2.2 Cadre d'interprétation: qu'est-ce qui est alternatif dans ces systèmes alimentaires locaux alternatifs ?**

La dimension alternative de ces systèmes alimentaires locaux peut être envisagée sous cinq perspectives majeures, selon les propositions du groupe de recherche comparative incluant cinq pays (Hongrie, France, Autriche, Grande-Bretagne et Pologne) qui a publié ses résultats en 2010<sup>15</sup>. Ces cinq axes sont des points forts et des réponses en opposition au modèle conventionnel fondé sur l'industrialisation, la marchandisation et le productivisme.

- **1/ la perspective de la relocalisation et de la recréation du lien social**
  - proximité (territoriale et sociale) des producteurs et des consommateurs
  - elle appelle à de nouvelles géographies de production et de consommation alimentaire
  
- **2/ la perspective du localisme (régionalisme)**
  - dans un esprit de résistance au complexe agro-industriel globalisé
  
- **3/ la perspective du bien-être des populations, des territoires, des quartiers**
  - dans cette perspective, l'accent est mis sur le rôle social de l'agriculture (solidarité, justice sociale et justice alimentaire)
  - concept d'agriculture participative, ou encore civique ou citoyenne
  
- **4/ la perspective des mouvements sociaux**
  - les agents du changement agro-alimentaire font partie du mouvement de la Souveraineté alimentaire, de la consommation critique, du commerce équitable
  
- **5/ la perspective des savoirs, de l'innovation et de la pédagogie**
  - un savoir traditionnel revitalisé : la coexistence et l'interaction croissante des savoirs locaux et traditionnels avec une connaissance scientifique, acquise par les experts sont des éléments vitaux pour une production agricole et une consommation véritablement

---

<sup>14</sup> Un exemple de système de livraison en porte-à-porte de produits commandés sur internet, étudié en Estonie par Urgenci : Jocelyn Parot, « A brief account of a preliminary dissemination mission in Estonia », *Urgenci Blog*, 22 juin 2009, <http://blog.urgenci.net/?p=195>

<sup>15</sup> Balint Balasz, *Comparative analysis of the context of AAFNs at the local, national and European level*, Facilitating Alternative Agro-food Networks, Budapest: Comparative analysis of AAFN, pp. 8 -9.

respectueuse des hommes et de l'environnement. Les systèmes alimentaires alternatifs locaux constituent de nouveaux espaces sociaux où producteurs et consommateurs sont en apprentissage : ils acquièrent chacun un savoir-faire, sur la base de leur expérience de terrain. Cette perspective semble englober l'agroécologie, terme qui sert à désigner un ensemble de pratiques qui sont intensives en savoir-faire, car non pas délivrées de haut en bas, mais développées sur la base de la connaissance et de l'expérimentation des paysans.

### **2.3 La contribution des systèmes alimentaires locaux à nos sociétés: repenser les trois piliers de la durabilité**

En creux des argumentaires en faveur des circuits courts et autres réseaux alimentaires locaux, on retrouve souvent une notion-phare de notre époque, si l'on en croit la fréquence de ses occurrences dans les discours politique, publicitaire médiatique : le *développement durable*. Ce terme est apparu pour la première fois en 1987 dans le rapport remis aux Nations-Unies par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, présidée par le premier ministre norvégien Gro Harlem Brundtland<sup>16</sup>. Il s'agissait de rechercher les voies d'« *un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs* ». Sous cette définition, le concept a véritablement constitué la notion centrale du Sommet de la Terre à Rio en 1992.

Mais ce paradigme, par son manque de définition restrictive, a favorisé une inflation de ses usages, sans encourager sa mise en œuvre effective<sup>17</sup>. De nombreux acteurs engagés dans les PLS considèrent le terme comme ayant trop servi au verdissement des grandes multinationales pour être encore d'une quelconque utilité. Il est extrêmement peu utilisé par les militants, si ce n'est dans leurs rapports avec les autorités publiques (montage de dossiers de subventions, demande d'aide pour un événement ponctuel). Par exemple, dans l'ensemble des rapports de missions d'essaimage des AMAP effectuées par les bénévoles d'Urgenci, ce terme n'apparaît pas une seule fois, alors même que les notions de production locale, d'autonomie alimentaire et d'agriculture paysanne sont très présentes<sup>18</sup>.

Pourtant, en France par exemple, lors des 28 missions effectuées sur le terrain dans diverses fermes et AMAP, il a été fait plusieurs fois référence au « *vrai développement durable* ». Et il est vrai que les acteurs y ont d'autant plus recours qu'ils cherchent à trouver un terrain commun avec un interlocuteur étranger.

Cette méfiance des acteurs à l'égard de la notion de développement durable s'explique par bien des facteurs, y compris un rejet des institutions. Cependant, la raison centrale semble être l'unidimensionnalité du concept tel qu'il est utilisé généralement, dans son acception environnementale uniquement.

Le sens général donné à ce terme, c'est en effet :

- la préservation de la qualité environnementale des paysages, des pays et des ressources locales pour les générations futures ;

---

<sup>16</sup> World Commission on Environment and Development, *Our Common Future*, Oxford: Oxford University Press, 1987.

<sup>17</sup> Drexage John & Murphy Deborah, *Sustainable Development, from Brundtland to Rio+20*, New York : Background Paper prepared for consideration by the High Level Panel on Global Sustainability at its first meeting, 19 septembre 2010, p.16.

<sup>18</sup> Pour accéder à l'intégralité des rapports en français des 31 missions effectuées vers ou depuis 11 pays d'Europe centrale et orientale, rendez-vous sur la rubrique « 1. Essaimage » du site d'Urgenci (dernière visite le 7 octobre 2011): <http://www.urgenci.net/page.php?niveau=2&id=Projet%20Est%20Europe%20et%20Maghreb>.

- l'engagement dans une production agricole, des pratiques d'élevage, un système de transports et des activités commerciales écologiques ;
- l'arrêt de la contamination des sols ;
- le maintien, la restauration de la biodiversité.

Mais les acteurs des systèmes alimentaires locaux veulent y rajouter les aspects sociaux et économiques, qui sont souvent oubliés alors qu'ils constituaient le premier versant de la notion de développement durable telle qu'elle avait été forgée par le rapport Brundtland.

D'un point de vue économique, ce que les acteurs des systèmes alimentaires locaux entendent par développement durable, c'est :

- le maintien des activités agricoles par la diversification et la valorisation de l'offre en produits fermiers de qualité ;
- le fait d'aller au-delà d'une définition étroite de la viabilité économique, en promouvant des objectifs à plus long terme de développement rural ;
- la construction d'une infrastructure alimentaire locale ;
- la création d'emplois ;
- une autonomie accrue (moins de dépendance envers les aides publiques, les subventions, et le complexe agro-chimique).

D'un point de vue social, l'accent est mis sur la co-construction de nouveaux espaces et liens sociaux<sup>19</sup>. Contre l'anomie de nos sociétés actuelles, les systèmes alimentaires locaux redonnent un sens à la notion de cohésion sociale et de solidarité à travers :

- des interactions entre les personnes, l'engagement mutuel entre producteurs et consommateurs afin de combattre les inégalités sociales, le développement de relations de confiance, la recherche du prix juste et équitable ;
- le fait de ramener les consommateurs plus près des origines de leur alimentation, de revitaliser les traditions culturelles, l'héritage local ;
- d'imaginer de nouvelles formes organisationnelles pour intégrer les communautés, développer des capacités de participation ; coordonner les acteurs, encourager les relations personnelles, rendre les communautés plus fortes et leur offrir un environnement plus sain.

Ce dernier point est essentiel, et souligne que les réseaux alimentaires alternatifs sont des réseaux sociaux plutôt que des chaînes de produits : la combinaison des relations économiques, sociales et environnementales qui s'y nouent les rendent différents des systèmes de relations conventionnelles.

---

<sup>19</sup> Un atelier particulier a été organisé lors d'une rencontre de chercheurs travaillant sur les systèmes alimentaires alternatifs tenue à Chania, Grèce, sur la co-construction de la dimension sociale du développement durable dans les circuits courts : « *ESRS, Chania / Working groups. 14. Assessing and co-building the social dimension of sustainable development from short food supply chains, with Y.Chiffolleau, INRA UMR Innovation C.Lamine, INRA EcoDev D.Paturel, INRA UMR Innovation B.Prévost, Univ.Montpellier 3* ».

### 3/ Parmi ces systèmes alimentaires alternatifs, les partenariats locaux et solidaires producteurs-consommateurs: spécificités et défis

#### 3.1 Les partenariats locaux et solidaires entre producteurs et consommateurs : vers une définition générale

##### *3.1.1 L'héritage japonais ?*

L'émergence du concept de PLS, sous la forme des *teikei*, semble s'être produite au Japon au milieu des années 1960. Le sentiment d'une délocalisation de l'agriculture, et la réaction des consommateurs japonais face aux scandales alimentaires de l'industrie alimentaire sont à l'origine du mouvement : ils prirent contact avec les agriculteurs et les invitèrent à coopérer en direct pour produire la nourriture sûre et saine demandée par les consommateurs.

La diffusion des *teikei* est concomitante de la naissance de l'agriculture biologique au Japon. Dans les années 1980, on comptait entre 800 et 1000 partenariats de ce type, répondant aux 10 principes des Teikei<sup>20</sup>. Ce nombre semble être resté constant depuis. Cependant, il faut bien noter que le mouvement japonais est resté relativement isolé, et que c'est dans le monde anglo-saxon que le format actuel des PLS s'est forgé, aux Etats-Unis principalement.

##### *3.1.2 Les origines anglo-saxonnes : des initiatives du type fermes communautaires*

Ce sont les mêmes raisons qui poussèrent certains pionniers à créer des partenariats semblables aux Etats-Unis et en Europe (Allemagne, Suisse en particulier) au milieu des années 1980. Les relations entre les pionniers allemands tels que Trauger Groh et les fermes communautaires d'Ann Arbor, Michigan et Temple-Wilton au New Hampshire, ont été décisives pour le développement du mouvement. Nombreux sont cependant les partenariats qui sont nés de manière spontanée, à l'image de Indian Line Farm au Massachusetts<sup>21</sup>.

Dans le monde anglo-saxon, il existe un terme générique englobant l'ensemble des modèles fondés sur la formalisation d'un partenariat : *community supported agriculture*. La traduction littérale de ce terme a été popularisée par le réseau Equiterre au Québec qui, depuis 1994, anime un réseau de fermes en *agriculture soutenue par la communauté*. Cependant, la référence à la *communauté* pose question dans un contexte francophone et s'avère donc quasi-intraduisible.

<sup>20</sup> Les 10 principes des Teikei ont été publiés dans un livre de géographie de Seconde : Hashimoto Shinji. « Le système Teikei au Japon » in Ciattoni Annette, Rigou Gérard, Baud Pascal, Bourgeat Serge, Bras Catherine, Frémont-Vanacore Anne, Mariani Antoine, Richard Yann. *Géographie 2<sup>de</sup> édition 2010*. Paris : Hatier, 2010. p.66. <http://medias.editions-hatier.fr/hatier/flipnew/94413/index.htm> (consultation au 29 septembre 2010).

<sup>21</sup> Sur l'historique des CSA en Amérique du Nord, les écrits d'Elizabeth Henderson, paysanne du Nord-Est des Etats-Unis et elle-même pionnière, restent la référence : Elizabeth Henderson & Robyn Van En (Préface de Joan Dye Gussow), *Sharing the Harvest. A Citizen's Guide to Community Supported Agriculture*, White River Junction: Chelsea Green Publishing, 2007. Egalement Elizabeth Henderson, « La rencontre globale de l'alimentation locale », *Teikei*, n°29, mai 2010. Disponible à l'adresse ci-dessous (dernière visite le 7 octobre 2011) : <http://www.urgenci.net/page.php?niveau=2&id=LA%20RENCONTRE%20GLOBALE%20DES%20ALIMENTATIONS%20LOCALES>

Le concept américain de **community –supported agriculture** fait généralement l'objet d'une définition extensive. Cela le place dans une situation différente du terme AMAP, qui est un terme déposé auprès de l'Institut national de la propriété intellectuelle depuis 2003<sup>22</sup>, et dont l'usage est donc conditionné au respect de la charte des AMAP. Ainsi, il faut bien comprendre cependant que certaines CSA s'avèrent plus proches d'autres systèmes alimentaires locaux type Biocoop en France ou les Jardins de Cocagne, que des AMAP en France.

Ainsi, l'un des leaders du projet **Stroud Community**, au Royaume-Uni, a pu définir un projet CSA comme étant « *avant tout un pas en avant vers un mode de production alimentaire plus durable, respectueux de l'environnement et à vocation associative, tout en étant moins dépendant des énergies fossiles* »<sup>23</sup>.

Cependant, la dimension de **ferme communautaire**, impliquant la participation accrue des consommateurs au projet agricole soutenu, demeure centrale dans le mouvement des CSA. Elle est d'ailleurs reprise dans le mouvement allemand de la *Solidarische Landwirtschaft*, ou encore dans un mouvement finlandais qui se réclame des CSA<sup>24</sup>. Dans le manuel pratique publié pour répondre aux besoins en matière d'outils pour l'essaimage, le projet de développement des CSA de la Soil Association a mis au point la définition suivante :

*« un partenariat entre paysans et consommateurs dans lequel, au mieux, les responsabilités et les bénéfices du travail de la terre sont partagés. Comme les fermes en CSA doivent rendre des comptes en direct à leurs membres consommateurs, elles s'efforcent de fournir des produits alimentaires frais, de qualité et mettent généralement en pratique des méthodes issues de l'agriculture biologique ou biodynamique. En général, il y a plus de personnel qui travaille dans les fermes en CSA que dans les fermes conventionnelles et certaines CSA encouragent leurs membres à travailler à la ferme en échange d'une part de leurs frais d'adhésion.*

*La CSA est un engagement mutuel à construire un système agricole plus local et équitable, qui permette aux paysans de se concentrer sur de meilleures pratiques agricoles tout en maintenant des fermes productives et compétitives* »<sup>25</sup>.

### **3.1.3 Le mouvement français : un mouvement social en voie de structuration**

En 2001, Daniel et Denise Vuillon ramenèrent le concept d'ASC en France après avoir observé le fonctionnement de deux paysans en agriculture biodynamique, lors de distributions à New York. Cependant, le mouvement français des AMAP semble être, depuis ses débuts, l'histoire d'un mouvement social plus large, marqué par la confluence de plusieurs dynamiques collectives. Par exemple, la propagation du modèle des AMAP doit beaucoup à Attac, une

---

<sup>22</sup> Alliance Provence, *Garantir une éthique et les valeurs des AMAP par une marque déposée*, Marseille : Alliance Provence, 24 novembre 2010, 4 p.

<sup>23</sup> <http://www.stroudcommunityagriculture.org/>, « principes », dernière visite le 7 octobre 2011.

<sup>24</sup> Pour comprendre la logique des projets d'agriculture solidaire allemands, consulter les fiches d'expérience de Buschberghof et de Wurzelwerk (<http://blog.urgenci.net/?p=567> et <http://blog.urgenci.net/?p=569>). Un historique du projet de Buschberghof a été publié dans Wolfgang Stränz, « Le mouvement des CSA en Allemagne », *Teikei*, n°26, août 2009.

<sup>25</sup> Soil Association, *A share in the harvest* (an action manual for CSA), Bristol: Soil Association CSA Project, 2009. Le mouvement des CSA en Angleterre est coordonné par la Soil Association, qui est le plus grand certificateur en agriculture biologique du pays. Entre 2002 et 2005, la Soil Association a géré un programme de développement des CSA, intitulé « *des communautés qui cultivent* ». La Soil Association est à présent impliquée dans un programme de développement des CSA de deuxième phase (2007-2011), financé par la Loterie nationale comme l'une des activités d'une initiative plus large, « *Making Local Food Work* » (*Faire marcher l'alimentation locale*).



organisation de 18.000 militants à l'époque, qui a popularisé le concept auprès de ses membres actifs. Attac est en effet à l'origine du terme « consomm'acteurs » au lieu de « consommateurs », une formule qui insiste sur le rôle actif que les consommateurs devraient jouer dans nos économies globalisées, et qu figure encore dans de nombreux contrats.

Le syndicat paysan la Confédération paysanne, membre fondateur de La Via Campesina, a également joué un rôle majeur : le concept *d'agriculture paysanne* a été créé par ses membres à la fin des années 90 (1996). Le nom d'AMAP, *Association pour le maintien d'une agriculture paysanne*, une référence explicite à ce modèle d'agriculture alternative, plutôt qu'une simple référence à l'agriculture, est une victoire des militants de la Conf', en tout cas de ceux qui étaient parmi les premiers à croire en ce système. Les autres acteurs-clefs furent les autorités locales, qui ont pris la décision de soutenir le mouvement dès ses premiers mois d'existence.

L'élément fondateur du mouvement des AMAP est, encore aujourd'hui, la charte des AMAP : ce texte fondamental est la pierre angulaire, l'ensemble de principes le plus largement reconnu, auquel chacun dans les mouvement se réfère. Elle contient les principes de la coopération producteurs-consommateurs et les références à l'agriculture paysanne. Il s'agit à la fois d'un ensemble de principes philosophiques et d'un document légal, dans la mesure où l'AMAP est une marque déposée depuis août 2003.

### **3.2 Qu'est-ce qui les motive ? Les raisons de l'engagement dans les PLS**

#### **❑ Du point de vue du consommateur**

Les consommateurs qui s'engagent comme partenaires de paysans locaux sont en attente de produits sains et frais et d'un **lien réinventé avec la terre nourricière** par l'intermédiaire du contact régulier avec producteur. Les consommateurs engagés montrent également un intérêt marqué pour le métier d'agriculteur, y compris dans ses dimensions techniques et économiques.

La dimension pédagogique est centrale pour les consommateurs : ils recherchent une forme d'éducation sur les thèmes de l'alimentation et sur des thèmes connexes (cuisine, culture). Ils remettent aussi souvent en cause le marché global, le commerce international, et cherchent à aller vers d'autres pratiques de consommation, responsable et équitable. La participation à des activités à la ferme, ce que certains chercheurs ont appelé *agriculture participative*<sup>26</sup>, répond à l'envie d'une expérience personnelle du paysage rural et des conditions réelles du travail à la ferme. Là aussi, la dimension pédagogique est centrale.

#### **❑ Du point de vue du producteur**

Le positionnement des agriculteurs dans un processus de vente directe est un acte de nature socio-politique, une manière de trouver une place dans un système concurrentiel d'accès au foncier et au marché, voire une démarche consciente de recherche de l'autonomie.

Parmi les raisons avancées par Claire Lamine, sur la base d'une longue enquête anthropologique dans le milieu des AMAP, pour expliquer la continuité de l'engagement des producteurs en AMAP, on retrouve :

- la reconnaissance du métier de paysan, des savoirs et des savoir-faire ;
- le soutien du groupe de consommateurs, et la gratification qu'apporte la fidélité des amapiens ;

---

<sup>26</sup> Pour un ensemble définitions de *l'agriculture participative*, se référer à Hiroko Amemiya, *L'agriculture participative, dynamiques bretonnes de la vente directe*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2007, 210 p.

-la mutualisation des outils, la solidarité avec d'autres paysans ayant fait le même choix<sup>27</sup>.

Il existe également des avantages pratiques, relevant du mode de commercialisation que représente l'AMAP :

- un revenu assuré qui permet une amélioration de la planification des tâches et de se concentrer sur l'activité agricole proprement dite ;
- un prix de revient plus élevé et plus juste pour des produits vendus en direct. Ce point a été vérifié dans le cas italien par une enquête menée sur les GAS de Vénétie<sup>28</sup>. Les recherches sur les *teikei* ont également montré que les producteurs en *teikei* préfèrent vendre la quasi-totalité de leur production grâce à ce type de partenariat<sup>29</sup>;
- une participation accrue à la vie locale, la possibilité de répondre rapidement et directement aux besoins des consommateurs ;
- l'aide reçue pour une partie du travail à la ferme et pour le projet de ferme.

### **3.3 L'aspect-clef de la coopération directe de terrain**

#### ***3.3.1 La coopération « interne » entre producteurs et consommateurs***

La coopération directe de terrain est au coeur de ces formes sociales innovantes que sont les partenariats locaux et solidaires producteurs-consommateurs, quel que soit le contexte dans lequel ils opèrent. Il existe cependant des différences majeures quant aux modes de justification sur lesquels les producteurs et les consommateurs construisent leurs interactions. Ainsi, le tableau suivant montre qu'il existe des divergences importantes entre Teikei et AMAP de ce point de vue<sup>30</sup>.

	TEIKEI	AMAP
Objectif pour l'individu	Bonheur	Citoyenneté
Objectif pour la collectivité	Harmonie	Justice

#### ***3.3.2 La coopération « externe », avec le reste de la société, et sur d'autres thématiques: l'idée des Gruppi di Acquisito Solidale italiens***

En Italie, le mouvement des GAS semble se construire sur le besoin, identifié par beaucoup de ses acteurs, de redonner un sens aux activités économiques. C'est l'un des éléments-clefs de l'Economie sociale et solidaire, à laquelle le noyau du mouvement des GAS appartient : les acteurs cherchent à freiner un modèle fondé sur la surexploitation des ressources naturelles et humaines. De leur point de vue, il est absurde de continuer à fonctionner dans un schéma dont la communauté scientifique a démontré le déséquilibre et la non-durabilité. Mais, même

<sup>27</sup> Lamine Claire. *Les AMAP : un nouveau pacte entre producteurs et consommateurs*. Paris : Yves Michel (Collection : Société Civile), 2008, 164 p.

<sup>28</sup> Andrea Calori, « First Results from a Research on the *Gruppi di Acquisito Solidale (GAS)* in the Venice Region », présentation effectuée dans le cadre de l'atelier *Social Inclusion and CSA*, organisé par Urgenci lors du 17<sup>e</sup> Congrès mondial bio de l'Ifoam, Fédération internationale des mouvements de l'agriculture biologique, le 30 septembre 2011.

<sup>29</sup> Dans une enquête portant sur les choix des paysans en *teikei*, Keiko Yoshino a montré que, sur 140 producteurs, 59 avaient choisi d'écouler la totalité ou les 9 dixièmes de leur production en partenariat direct, alors que 38 seulement vendaient moins de la moitié de leur production en *teikei*. Keiko Yoshino & Hiroko Kubota, « The Present Situation of Organic Farming and TEIKEI movement in Japan » in Michio Uozumi, *Sharing our Vision of TEIKEI (CSA) Movement in Japan*, Tokyo : Japanese Organic Agriculture Association, septembre 2011, p. 13.

<sup>30</sup> Gilles Maréchal, « La comparaison entre une pratique française- l'AMAP- et son inspirateur le Teikei », in Amemiya Hiroko (dir.), *Du Teikei aux AMAP. Le renouveau de la vente directe de produits fermiers locaux*. Rennes : Presses universitaires de Rennes (coll. Economie et société), 2011, p. 285.

si le premier GAS s'est constitué en 1994 sur une problématique agricole, ce modèle cherche, dès ses débuts, à aller plus loin que les questions alimentaires, et à toucher tous les domaines de la consommation responsable. Le modèle des GAS est présenté comme un modèle alternatif, fondé sur le principe de l'orientation de toutes les activités économiques au profit des hommes et de la cohésion sociale. Ainsi, même l'échange économique le plus fondamental, l'achat alimentaire, reprend son sens, parce qu'il devient chargé des valeurs de résilience et de solidarité.

La relation avec l'économie sociale est intéressante à étudier. Une définition large, qui pourrait également s'appliquer au contexte italien, explique que les acteurs de l'économie sociale sont **« des organisations à but non-lucratif ou même des individus, dans tous les cas des citoyens organisés de manière autonome, qui veulent entreprendre d'une façon différente, avec une forte orientation sociale, et avec un sens de la responsabilité envers la société contemporaine au niveau global mais également en faveur des générations futures (durabilité) »**<sup>31</sup>.

Par conséquent, ces communautés locales se forment donc sur la base d'un nouveau type d'activités hybrides : une combinaison d'intérêts individuels (ceux des membres/utilisateurs) avec l'intérêt général (la préservation des ressources naturelles, des activités agricoles). Les associations qui font du CSA, qu'elles soient des GAS italiens ou des CSA américaines, fleurissent donc à la frontière entre les sphères publique et privée, sur le même sol fertile que l'ensemble de la Société civile.

La notion de solidarité, l'aspect social (la racine latine *socius* renvoie au « lien ») sont essentiels. Cependant, il existe quand même une distinction fondamentale par rapport à l'Etat, qui tourne même parfois à l'opposition franche. En effet, les paysans et les acteurs des GAS, par exemple, prennent pour principe premier le fait de rester des citoyens auto-organisés. Même si les paysans et les consommateurs en GAS mettent en avant l'objectif commun de mener collectivement des activités pour le bénéfice de leurs communautés, et même si les autorités locales, les gouvernements et les administrations d'état sont des soutiens naturels, un élément crucial pour définir un GAS qui réussit est son niveau d'autonomie par rapport aux institutions publiques<sup>32</sup>. Pourtant, l'alliance avec la puissance publique est incontournable pour réussir le défi du changement d'échelle posé par Olivier de Schutter.

---

<sup>31</sup> Jocelyn Parot and Pia Valota (eds), *A definition of Social Economy by the IRIS Experts' think tank*, Timisoara : CRIES/IRIS, 2011, working document, unpublished.

<sup>32</sup> Andrea Calori (dir), *Coltivare la citta. Giro del mondo in dieci progetti di filiera corta*, Milan : Terredimezzo/ Altreconomia (L'informazione per agire), 2009.

#### **4. Le défi du changement d'échelle: essayer le modèle à d'autres régions et à d'autres sphères sociales, préserver le sens**

« Dans l'évolution vers des systèmes d'exploitation agricole plus durables, le temps est le facteur limitatif le plus important. Notre succès dépendra de notre capacité à tirer plus rapidement les enseignements d'innovations récentes et à diffuser le résultat de différents travaux plus rapidement ». <sup>33</sup>

Même s'ils ont été choisis pour encourager les politiques publiques de formation, ces mots, dans la bouche du rapporteur des Nations-Unies pour le Droit à l'Alimentation résonnent comme une invitation à présenter des propositions pour faciliter la transition du système agro-alimentaire actuel vers d'autres modèles.

##### **4.1 Changer d'échelle géographique : la promotion des PLS partout dans le monde, et le rôle d'Urgenci**

L'agriculture familiale semble être le meilleur moyen de créer un modèle agricole sain et durable, fondé sur l'agroécologie, comme l'a souligné le rapport d'Olivier de Schutter, cité plus haut. Or, les PLS sont, comme cela a été présenté dans les parties précédentes, un modèle parfaitement adapté aux besoins de l'agriculture familiale et/ou paysanne.

##### ***4.1.1 La règle d'or d'un sain essaimage des PLS : l'adaptation aux conditions locales***

Urgenci s'inscrit, depuis ses débuts en tant qu'organisation dotée d'un siège permanent, dans la logique d'un réseau international. Le choix du terme PLS, plutôt que celui des ASC ou des AMAP, témoigne de cette volonté de protéger la diversité du mouvement transfrontalier qui se développe aujourd'hui. Pour que les PLS soient efficaces et qu'ils soient le plus possible au service des populations paysannes locales, il faut en effet une capacité d'adaptation et une souplesse constantes. La greffe d'un modèle d'un contexte à un autre signifie souvent un rejet total, dangereux pour le mouvement dans son ensemble.

L'une des questions centrales débattues au sein du mouvement, c'est de savoir si les PLS constituent un modèle pouvant se généraliser uniquement dans les pays où les classes moyennes pèsent suffisamment. C'est en tout cas le point de vue des pionniers du CSA du Petit âne, en Chine, qui lient directement émergence de la classe moyenne urbanisée chinoise et succès du CSA de Pékin<sup>34</sup>.

De la même manière, si des missions d'expertise en Afrique de l'Ouest (Mali et Bénin en particulier), ont permis la consolidation de partenariats sur le format des AMAP, il faut bien constater que le cœur de ces groupes est une population d'expatriés européens, parfois des

---

<sup>33</sup> Olivier de Schutter, *op. cit.*, p.6.

<sup>34</sup> Yan Shi, C. Cheng, P. Lei, T. Wen, C. Merrifield, « Chinese Sustainable Agriculture and the Rising Middle Class : Analysis from the Participatory Research in Community Supported Agriculture (CSA) at Little Donkey Farm », article présenté au 17<sup>e</sup> Congrès mondial bio de l'ifoam, Fédération internationale des mouvements de l'agriculture biologique, le 30 septembre 2011. Le titre de ce document est à lui seul éloquent.

couples mixtes. Cette composition des groupes semble donc freiner le développement de partenariats de soutien aux paysans<sup>35</sup>.

Face à ces difficultés, les membres d'Urgenci ont imaginé un nouveau projet sur la mise en place de « **Kiosques alimentaires locaux** » au Mali. Ce projet résulte du constat que, partout où ils sont mis en œuvre, les partenariats locaux et solidaires sont considérés comme des dispositifs exigeants, requérant une formation préalable du côté des producteurs, et un engagement bien informé du côté des consommateurs<sup>36</sup>.

Les kiosques sont ainsi conçus comme des lieux multi activités, où sont menées des activités décrites par le terme choisi, kiosque, et aussi différentes que :

- la vente directe, sur de petits espaces, par des petits producteurs locaux (en agriculture familiale) de produits issus de l'agriculture biologique ou de l'agro-écologie ;
- la communication sur les efforts des producteurs pour produire de manière respectueuse de l'environnement.

Les kiosques doivent également permettre de répondre aux besoins d'extension et d'accroissement de l'efficacité du réseau des producteurs en agro-écologie. Ainsi, en partenariat avec l'**Association des Volontaires pour le Développement Rural** (son président Oumar Diabaté est un partenaire de longue date d'Urgenci et vice-président de son Comité International) et la **Coordination nationale des organisations paysannes** (CNOP), le projet vise à offrir une formation de qualité aux acteurs de nouveaux partenariats locaux et solidaires adaptés au contexte malien, en s'appuyant sur l'expérience pratique des producteurs en agro-écologie et sur la capacité de mobilisation collective de la principale organisation paysanne du pays<sup>37</sup>.

Ce projet illustre l'effort de réflexion, de cartographie des initiatives préexistantes et d'adaptation nécessaire à un essaimage sain des PLS, pour pouvoir changer d'échelle géographiquement et multiplier les partenariats du même type dans toutes les régions du monde.

---

<sup>35</sup> Entretien avec Oumar Diabaté, paysan du premier PLS du Mali, à Bamako, et formateur en agroécologie, 15 mars 2011.

<sup>36</sup> Urgenci, *Soutenir l'agriculture familiale au Mali par la formation des producteurs et l'information des consommateurs*, Aubagne : projet présenté dans le cadre de l'appel Promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest, 31 mars 2011, 21 p.

<sup>37</sup> Ce projet a reçu le soutien de la Fondation de France en septembre 2011 dans le cadre de son programme de « Promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest ». Les premières actions sont prévues en novembre 2011.

Tableau des PLS recensés à travers le monde, au 13 octobre 2011.

	GROUPS	CONSUMERS	FARMS
<b>NORTH AMERICA</b>	6103	409700	12649
CANADA (QUEBEC)	103	9700	100
US	6000	400000	12549
<b>EUROPE</b>	3125	366980	3978
AUSTRIA	1	30	1
BELGIUM	100	7500	50
BULGARIA	2	30	2
CZECH REP.	3	50	3
ENGLAND	140	24000	100
ESTONIA	5	200	3
FINLAND	25	750	20
France	2000	250000	3000
GERMANY	21	1800	21
IRLAND	1	150	1
ITALY	750	75000	700
LATVIA	3	20	3
NORWAY	3	100	3
ROMANIA	3	220	3
SPAIN (BASQUE COUNTRY)	30	100	30
SWITZERLAND	38	7030	38
<b>AFRICA</b>	9	543	35
BENIN	1	57	1
MALI	1	36	1
MOROCCO	4	240	2
SOUTH AFRICA	1	150	1
TOGO	2	60	30
<b>ASIA</b>	1013	101750	804
CHINA	2	700	3
INDIA	1	50	1
JAPAN	1000	100000	700
KOREA	10	1000	100
<b>TOTAUX</b>	10250	878973	17466

#### **4.1.2 Les PLS pour l'Europe et la construction d'un réseau Urgenci-Europe**

Comme il apparaît dans le tableau reprenant le nombre de consommateurs et de producteurs en PLS<sup>38</sup>, le mouvement apparaît particulièrement vivace en Europe. Il faut d'ailleurs noter que, en Angleterre par exemple, il y a au moins autant de groupes en gestation que de groupes fonctionnant déjà (70 environ).

Devant ce développement exponentiel, en tout cas en ce qui concerne l'Europe de l'Ouest, il y a un besoin pressant de permettre l'échange et la mise en réseau entre les différentes

<sup>38</sup> Ci-dessus, page 18.

branches du mouvement. La demande venant des acteurs de terrain est forte : ils ont conscience de faire partie d'un mouvement international, et veulent être informés sur l'évolution des initiatives ailleurs. Ils sont également demandeurs de détails pratiques sur la façon dont a été résolu tel ou tel problème logistique, ou encore telle difficulté liée aux dynamiques de groupes.

Il est vrai que, sur tout le continent européen, les paysans et les consommateurs font face à des défis similaires. D'un côté, la plupart des pays européens connaissent un exode rural inexorable, à cause de l'affaiblissement continu du tissu économique en zones rurales. Les populations rurales traditionnelles sont vieillissantes et diminuent à cause, entre autres, des difficultés économiques rencontrées par les petits producteurs<sup>39</sup>.

Face à cette situation, Urgenci s'efforce d'organiser l'essaimage et la consolidation des PLS par les échanges entre pays, comme l'un des remèdes à la crise. Pour ce faire, Urgenci s'appuie sur un projet financé par le programme Grundtvig de l'Union européenne, « *CSA for Europe !* », « *L'ASC pour l'Europe !* »<sup>40</sup>. Ce projet est inspiré d'un projet antérieur, qui a fonctionné, grâce à l'appui de la Fondation de France, de 2008 à 2011. Ce projet s'était fixé l'objectif de faire connaître et reconnaître le modèle des AMAP (*Association pour le maintien d'une Agriculture paysanne*) dans 11 pays d'Europe Centrale et Orientale et au Maroc.

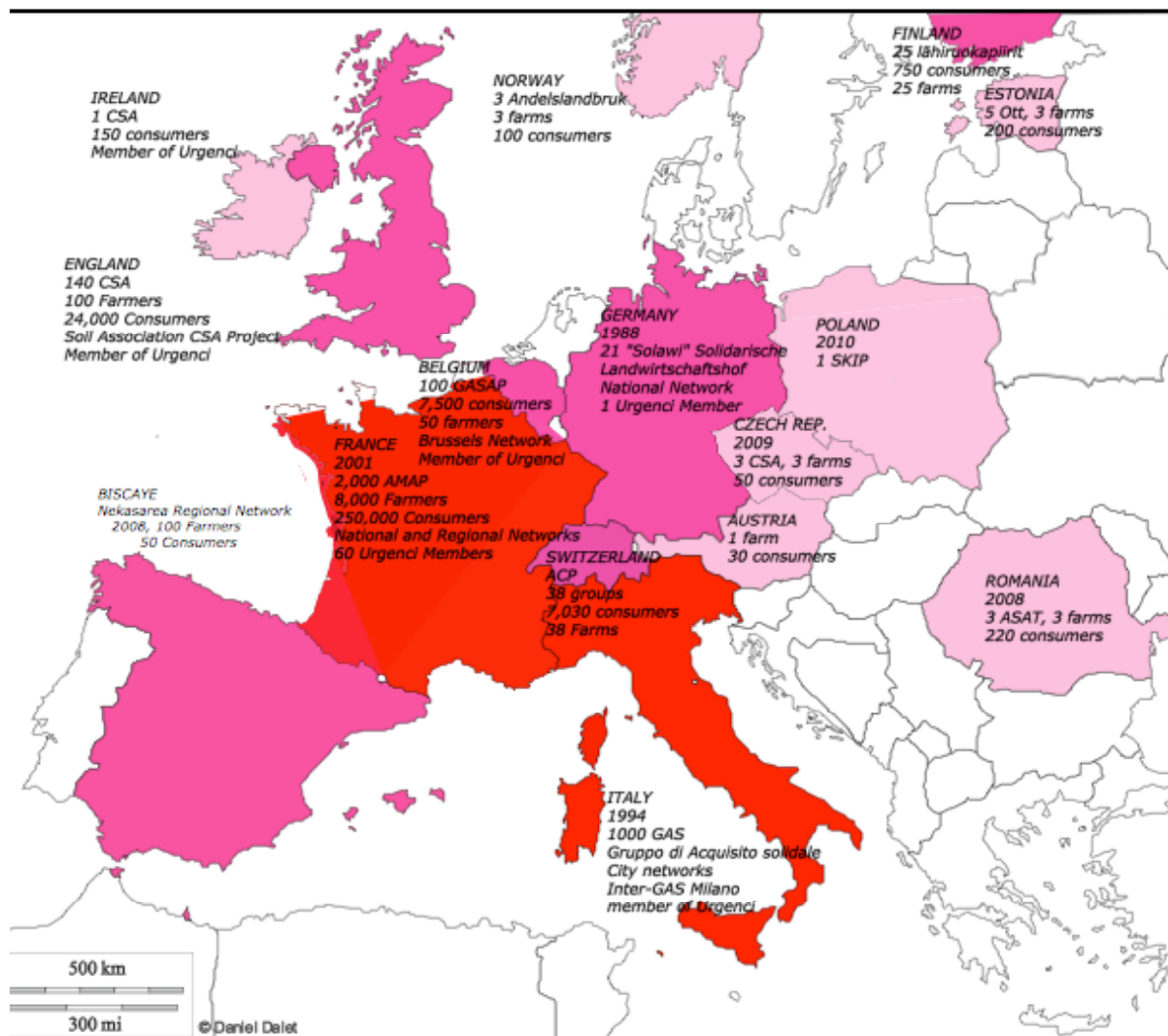
La première phase du programme d'essaimage (2008-2010) avait été menée par une équipe de 25 amapiens qui, de manière autonome, en binôme ou en équipe élargie, avait partagé ses expériences avec les partenaires et amis est-européens, favorisant une attitude d'écoute et d'aide pratique. En 2 ans, 29 missions avaient eu lieu : 20 missions en direction de 10 pays d'Europe centrale et orientale et 9 missions *inverses* en direction de la France, grâce à plus de 630 journées de travail bénévole pour préparer et effectuer ces missions.

Avec la deuxième phase du programme (2010-2011), le total des actions menées s'élève à 138 mobilités internationales, 117 visites approfondies de fermes (dont la moitié sur des fermes en maraîchage), et 56 réunions publiques organisées. Tout au cours de ces missions, ce sont plus de 850 consom'acteurs et 360 paysans qui ont participé à des activités d'échanges autour des partenariats locaux et solidaires dans 12 pays.

---

<sup>39</sup> Parmi les problèmes qui touchent les zones rurales, le célibat des agriculteurs n'est pas des moindres. Deux professeurs d'économie expliquent que la raison principale en est la féminisation de l'exode rural et le statut précaire des femmes dans les exploitations agricoles, plutôt qu'une image détériorée du métier de paysan. François Facchini & Raul Magni Bertrand, « Comment combattre le célibat des paysans », *Le Monde*, rubrique « Horizons », 23 septembre 2011.

<sup>40</sup> Urgenci, *CSA for Europe ! -project*, Aubagne : projet déposé dans le cadre du programme Grundtvig de l'Union européenne, 16 février 2011.



CARTE DES MOUVEMENTS DE PARTENARIATS LOCAUX ET SOLIDAIRES ENTRE PRODUCTEURS ET CONSOMMATEURS A TRAVERS L'EUROPE, NOVEMBRE 2011.  
 Plus de 100 partenariats recensés  
 Entre 20 et 99 partenariats recensés  
 Moins de 20 partenariats recensés

Aujourd'hui, l'objectif pour 2011-2013 est **d'intensifier et de diversifier ce programme**: URGENCI, travaille maintenant de manière plus ciblée avec 7 partenaires européens (République Tchèque, Hongrie, Royaume-Uni, Autriche, Allemagne, Grèce et Slovaquie). L'idée est de poursuivre les missions d'essaimage telles qu'elles sont menées par le réseau actuellement, mais aussi de miser sur la diffusion d'outils de communication et d'information pédagogiques à destination des producteurs et consommateurs intéressés par la démarche et qui souhaiteraient tenter l'expérience. L'objectif à long terme de ce programme est d'aider à développer les compétences nécessaires au développement



d'initiatives de type ASC, afin de construire des systèmes alimentaires locaux durables en Europe.

Ce projet constitue également l'épine dorsale d'un réseau Urgenci-Europe, dont voici les objectifs définis depuis la réunion de Toussacq, les 3-5 février 2011<sup>41</sup>.

- **Objectif 1: Identifier les schémas d'organisation qui sont les plus adaptés aux contextes sociaux et économiques spécifiques.** Cela implique une réflexion sur les actions menées en 2008-2011 et une sélection des meilleurs pratiques ;
- **Objectif 2 :** Sensibiliser les acteurs locaux et nationaux aux PLS comme un outil pour encourager le développement économique local dans les zones rurales ; renforcer le dialogue politique avec les autres réseaux (comme le mouvement européen pour la Souveraineté alimentaire) et les institutions publiques, sur la base des expériences et des actions déployées par le réseau ;
- **Objectif 3 :** Identifier les défis et les obstacles communs aux mouvements de PLS, et construire des stratégies communes, ainsi qu'un agenda commun pour mener des actions destinées à rendre les PLS plus forts.

**Les principaux résultats attendus se déclinent ainsi :**

- **R1 :** dans chaque pays, reconnaissance des premières expériences en PLS par les autorités locales (municipalités, régions) et/ou nationales (parmi lesquelles le Ministère de la l'Agriculture) dans les pays les plus centralisés, et essaimage du modèle mis en pratique par le premier partenariat, à l'échelle nationale ;
- **R2 :** élargissement du modèle de jumelage, entre groupes de différents pays ;
- **R3: implication des réseaux (régionaux) existants,** avec l'objectif de systématiser les échanges et de faciliter le dialogue avec les autorités publiques, y compris au niveau européen.

Au-delà de ce programme d'action, Urgenci-Europe doit surtout devenir un canal d'informations, formel et informel, permettant l'échange sur la situation actuelle dans chaque pays participant : pour l'instant, les informations disponibles sur les PLS en Europe sont très rares et dispersées. Un aspect-clef du réseau Urgenci-Europe constituera à communiquer à propos des différents modèles et des défis auxquels ils sont confrontés. Les fermes en PLS sont souvent des petites exploitations en agriculture biologique, mais les PLS comprennent également d'autres systèmes de distribution et de commercialisation en direct. Par exemple, les entreprises d'insertion que sont les *Jardins de Cocagne* en France, doivent être comptées parmi les schémas en PLS.

Parmi les questions de fond incontournables à débattre au sein d'Urgenci-Europe :

- quel est le modèle d'agriculture que nous voulons défendre tous ensemble ? Agriculture paysanne ? Agroécologie ? *Small-scale sustainable/organic farming* ?
- Comment définir nos relations avec les institutions du monde paysan (autorités étatiques, syndicats paysans) ?
- Comment ce groupe européen doit être capable de participer à la dynamique d'ensemble du réseau international, et comment peut-il faciliter la constitution d'autres pôles continentaux/régionaux ?

La constitution formelle d'Urgenci-Europe, sous l'autorité d'un Comité de coordination, est prévue lors du Ve Colloque international d'Urgenci, fin mars 2012 à Milan, en conjonction avec le grand rassemblement italien de l'Economie sociale et solidaire, *Fa la cosa giusta*.

---

<sup>41</sup> Morgane Iserte, *Urgenci Europe's Meeting Report*, Toussacq : Urgenci-Europe, 5-6 février 2011, 12 p.

#### **4.1.3 L'inclusion des PLS alimentaires (Agricultures soutenues par la communauté en particulier) dans le Mouvement pour la souveraineté alimentaire**

Le réseau s'implique énormément sur la thématique de la Souveraineté Alimentaire avec la **Via Campesina** et d'autres, et est plus particulièrement partie prenante du processus européen pour la souveraineté alimentaire et la réforme de la PAC. URGENCI faisait partie du Comité de Pilotage d'organisation du forum européen **Nyeléni-Europe** qui s'est tenu à Krems en Autriche, du 16 au 21 août 2011, rassemblant plus de 400 personnes venant de 34 pays différents. Il faut bien souligner la dimension historique du rassemblement : pour la première fois, et grâce, entre autres, à Urgenci, les pays d'Europe centrale et orientale étaient très largement représentés pour un événement sur la Souveraineté alimentaire.

Ce forum, moment fort de structuration du mouvement social, reposait sur une méthodologie participative très élaborée, et a abouti à la rédaction d'une déclaration et d'un plan d'action<sup>42</sup>. Ces deux documents illustrent l'attente très forte des acteurs du forum par rapport à Urgenci, considérée comme la plateforme légitime d'échanges entre les différentes initiatives de PLSPC. Pour tous les participants au forum, il est clair qu'Urgenci doit se saisir de l'axe 2 de la déclaration : la reprise en main par les citoyens, paysans et consommateurs, des filières alimentaires par des modes de distribution alternatifs<sup>43</sup>.

Ce mandat donné à Urgenci est à la fois un élément moteur et un engagement pour les années 2012-2013. Un élément-moteur, car les militants présents au forum de Krems, en particulier les 130 jeunes (de moins de 35 ans) présents et la centaine de paysans, sont un réservoir de personnes-ressources absolument unique. Un engagement à tenir, car des attentes claires ont été formulées en termes de communication et d'actions, et ceux qui sont maintenant en attente d'appels à l'action se comptent maintenant par centaines. En particulier, une rencontre européenne des PLSPC est attendue pour le début de l'année 2012.

#### **PROPOSITION**

Les PLS ont vocation à être reconnus comme la mise en pratique la plus concrète et immédiate du principe de Souveraineté alimentaire. Urgenci doit donc être soutenu, comme plateforme du mouvement des PLS, par toutes les organisations et les collectivités qui ont inscrit ce principe dans leur agenda politique.

Du point de vue du plaidoyer, Urgenci s'efforce de s'impliquer dans la coalition *FoodSovCAP*, rassemblant les organisations se reconnaissant dans le principe de la Souveraineté alimentaire et désireuses de peser sur la redéfinition et la mise en œuvre de la Politique agricole commune à l'horizon 2013. Cependant, comme toutes les actions de plaidoyer, celle-ci n'a pas encore fait l'objet d'une ligne de financement spécifique, et le manque de moyens limite la capacité de mobilisation sur un processus particulièrement technique. Un renforcement de la capacité de plaidoyer d'Urgenci est nécessaire pour 2012-2013, afin que les messages du mouvement des PLSPC soient perçus clairement sur les principaux dossiers politiques.

<sup>42</sup> Forum de Nyéléni-Europe, *La Souveraineté alimentaire en Europe maintenant !*, Krems : Déclaration finale de Nyéléni Europe 2011, Forum européen pour la Souveraineté alimentaire, 21 août 2011. Disponible sur le site d'Urgenci : <http://www.urgenci.net/page.php?niveau=3&id=Declaration%20finale>.

<sup>43</sup> Urgenci a été explicitement mentionné au moins à trois reprises dans les tableaux produits par les sous-groupes thématiques travaillant sur l'axe 2 du forum (les chaînes de distribution alimentaire). Observations de la délégation d'Urgenci présente au forum Nyéléni-Europe à Krems, du 14 au 21 août 2011.

## **4.2 Les Systèmes de garantie participative : tentation de la norme ou méthodologie pour renforcer les PLS dans leur dimension politique**

Les systèmes de garantie participatifs constituent une alternative viable à la labellisation commerciale des produits biologiques. Au lieu d'une certification effectuée par une compagnie privée se focalisant sur les aspects techniques de la production, les SGP ouvrent un large panel de critères, importants pour les acteurs eux-mêmes à prendre en compte, tels que les aspects sociaux de la production et la cohérence d'ensemble des efforts nécessaires pour parvenir à un équilibre durable sur le lieu de production. Toutefois, les SGP, parce qu'ils présentent plusieurs risques majeurs pour le mouvement, font encore l'objet d'un débat acharné.

### **4.2.1 La certification par un tiers n'est pas adaptée au mouvement des PLS**

Il semble que se dégage un consensus dans l'ensemble du mouvement, en dehors de certains réseaux nord-américains : la position traditionnelle des pionniers japonais des *teikei* domine : la certification par un tiers n'est pas une solution appropriée à un modèle qui pose comme valeur centrale la confiance, construite jour après jour par les producteurs et les consommateurs dans leur relation directe. Au Japon, les deux-tiers des paysans bio ne sont pas certifiés. Et cela vaut également pour le mouvement des *teikei* dans son ensemble<sup>44</sup>.

Pour prendre un autre exemple chronologiquement opposé, en Chine, où un CSA opère depuis 2009 grâce à l'engagement d'étudiants d'une université de Pékin, le choix a été fait de ne pas exiger la certification biologique<sup>45</sup>. De la même manière, dans le mouvement des AMAP, la certification n'est, pour l'instant, nulle part exigée, et la plupart des réseaux constitués ont jugé qu'elle n'était pas une condition d'entrée dans le réseau.

Cette position repose sur plusieurs raisons fondamentales. Tout d'abord, les PLS sont souvent perçus comme un moyen d'accompagner les producteurs vers une production biologique. Exiger la certification au préalable priverait donc le mouvement de forces vives importantes et, surtout, ôterait l'un des atouts de ces partenariats : l'accompagnement vers un autre type de production, avec le soutien des groupes de consommateurs. De plus, la certification, en se concentrant sur un cahier des charges purement technique, fait l'impasse sur l'objet même de ces partenariats : la dimension sociale, que ce soit à travers le concept *d'agriculture paysanne* dans les pays francophones, *d'agroécologie* dans les pays hispanophones, ou encore de *family farming* dans les pays anglo-saxons. La dimension d'agriculture biologique n'est pas toujours l'essentiel.

Cependant, en Amérique du Nord, plusieurs réseaux de PLS ont fait le choix d'exiger la certification biologique, délivrée par un tiers. C'est le cas d'Equiterre<sup>46</sup> et de MACSAC, la Coalition des CSA de l'agglomération de Madison, Wisconsin. Au Québec, le choix s'est fait

---

<sup>44</sup> Reiko Wakashima, « Sharing our Vision of Teikei Movement in Japan. Certification is not needed in Japan », in Michio Uozumi, *Sharing our Vision of TEIKEI (CSA) Movement in Japan*, Tokyo : Japanese Organic Agriculture Association, septembre 2011, pp. 15-17. Il s'agit d'une brochure accompagnant les présentations effectuées par les délégués japonais lors du Congrès mondial de la bio tenu par l'IFOAM en Corée-du-Sud, le 29 septembre 2011.

<sup>45</sup> Yan Shi, C. Cheng, P. Lei, T. Wen, C. Merrifield, « Chinese Sustainable Agriculture and the Rising Middle Class : Analysis from the Participatory Research in Community Supported Agriculture (CSA) at Little Donkey Farm », article présenté au 17<sup>e</sup> Congrès mondial bio de l'Ifoam, Fédération internationale des mouvements de l'agriculture biologique, le 30 septembre 2011, p. 6

<sup>46</sup> Jocelyn Parot, Claire Rühlman & Gaëtan Vallée, « Portrait d'un mouvement : les fermiers de familles et les Agricultures soutenues au Québec », *Teikei*, n°30, juillet 2010, <http://www.urgenci.net/page.php?niveau=3&id=Les%20ASC%20au%20Quebec>.

dès les origines, et le réseau a grandi de manière congénitale au mouvement de l'agriculture biologique, à partir du milieu des années 1990. Le débat ne s'est donc pas vraiment posé. Dans le Midwest américain, par contre, la décision d'exiger la certification par un tiers a été prise très tardivement, à la fin des années 2000, et le réseau MACSAC en est sorti meurtri.

#### 4.2.2 *La demande pour d'autres mécanismes de validation existe*

Une fois que la solution de certification par un tiers a été écartée, il reste encore un certain nombre de questions en suspens : comment garantir, vis-à-vis des consommateurs, des producteurs et des services de protection du consommateur, le respect des principes fondateurs communs aux initiatives qui constituent le mouvement ? Si un réseau existe, sur quels critères objectifs permettre l'entrée ou non de nouveaux membres, ou procéder à l'exclusion d'un partenariat fondé sur des valeurs trop différentes ? Il faut reconnaître que les exemples d'utilisation abusive par des structures commerciales de concepts rattachés aux PLS abondent. Les cas des AMAP en France et des ASAT en Roumanie sont de ce point de vue exemplaires.

L'observation montre qu'il existe un besoin récurrent d'une méthodologie permettant aux deux parties (producteurs et consommateurs) de définir les termes de leur alliance. Ainsi, en Roumanie, il y a, dès les premiers partenariats mis en place, une demande forte d'outils pour s'accorder sur des objectifs communs aux producteurs et aux consommateurs.

En septembre 2011, on recense trois partenariats, chacun avec un producteur différent, et totalisant tous ensemble 243 familles (180+23+20). Si le premier partenariat donne pleinement satisfaction sur le plan culturel, avec une diversification du nombre de variétés cultivées (32 variétés en 2011, contre 12 au démarrage en 2008, suite aux missions du projet d'essaimage d'Urgenci), il reste de nombreux motifs d'interrogations. Du côté des consommateurs en particulier, domine une inquiétude: l'esprit de solidarité des partenariats, contenu dans la charte des ASAT, elle-même rédigée sur le modèle de celle des AMAP, ne serait pas toujours compris par les producteurs.

Lors de plusieurs réunions des partenaires en ASAT, les systèmes participatifs de garantie ont été présentés comme un outil pédagogique à l'attention des producteurs, autant que pour les consommateurs<sup>47</sup>. Toutefois, la seule expérience de SPG dans le pays, qui est le fait du syndicat paysan EcoRuralis, n'a été mise en œuvre que depuis l'été 2011<sup>48</sup>. Malgré l'utilisation du terme anglais PGS, *Participatory Guarantee System*, il faut noter que cette expérience se limite à la recommandation d'un producteur par ses pairs, qui connaissent les conditions de production à la ferme, et se portent donc garants de ses produits auprès de leurs propres clients.

Dans les ASAT, il existe déjà de fait des procédures informelles de visites à la ferme et de rencontres producteurs-consommateurs préliminaires à la formalisation du contrat. Mais les membres des ASAT semblent en attente d'une méthodologie facilitant l'émergence d'un accord entre producteurs et consommateurs quant aux objectifs et aux modalités du partenariat. Les SPG et les outils qui les accompagnent pourraient rendre plus aisée l'acquisition par tous les acteurs du bagage éthique, pratique et organisationnel nécessaire au développement d'ASAT engagées. Dans cette acception, et dans un contexte où les ASAT ne font l'objet d'aucune protection juridique particulière, les SGP prennent une valeur avant tout pédagogique. Nous verrons par la suite que cette interprétation du SGP n'est pas propre au contexte roumain.

---

<sup>47</sup> Olimpia Onita, *Meeting Analysis Report on ASAT Partnerships*, Timisoara : CRIES, 24 septembre 2011, 4 p.

<sup>48</sup> Entretien avec Willy Schuster, coordinateur d'EcoRuralis, le vendredi 19 août 2011 à Krems, Autriche.

Notons quand même qu'il existe aussi une tendance plus dure, parmi certains producteurs, souvent des bio certifiés, qui sont demandeurs d'un véritable contrôle : c'est en tout cas la façon dont Jean-Claude, paysan en AMAP, présente les choses : « *C'est très bien qu'il y ait des contrôles, et qu'on mette un coup de vis, parce qu'il y en a qui abusent de la crédulité des gens. Il faut faire attention parce que sinon, on va nous prendre pour des charlots* »<sup>49</sup>. Jean-Claude travaillait autrefois en monoculture de salades, sur une exploitation maraîchère de taille moyenne (23 hectares). Avec sa compagne, il s'est converti à l'agriculture biologique il y a de nombreuses années, ce qui leur a longtemps permis d'accéder au marché suisse et d'orienter ainsi leur production vers l'exportation. L'AMAP leur permet de diversifier la production et d'avoir des relations très fortes avec leurs consommateurs.

En tant qu'agriculteur certifié, il considère « *injuste que certains profitent de l'image des AMAP comme étant bio, alors que seuls les producteurs certifiés font vraiment l'effort. Beaucoup de ceux qui prétendent faire de la bio, en disant qu'ils sont plus bio' que les bio', mais qu'ils préfèrent pas se faire certifier par choix idéologique ou parce que c'est trop cher, ben beaucoup de ceux-là sont en fin de compte pas vraiment bio. Soit que leurs engrais soient pas bio', bien qu'ils ne traitent pas, soit que leurs semences soient pas bio'. Ils font pas l'effort jusqu'au bout, mais ils profitent quand même de notre effort à nous, les bio' certifiés* ».

#### 4.2.3 *Les risques inhérents aux SGP*

La mise en œuvre des SPG, parfois appelés SGP, fait cependant l'objet d'un débat essentiel au sein du mouvement, car elle fait naître deux risques importants.

Le premier risque, c'est celui de la construction d'un pouvoir normatif fort, produisant des standards en matière de PLS, qui pourrait conduire à un tarissement de l'esprit innovateur et créatif du mouvement. Cette tendance sera d'autant plus négative que les différentes étapes du SGP seront de plus en plus abandonnées aux salariés, « chargés de mission SGP » des réseaux régionaux. Cependant, si, à l'inverse, le mouvement s'essouffle et que les bénévoles se retirent pour laisser la place à une professionnalisation, les SGP pilotés par des professionnels pourront apparaître comme un moyen de durcir et de faire durer le mouvement. Pour l'instant, dans les rares expériences de mise en œuvre des SGP appliqués aux PLS, les salariés jouent toutefois plus un rôle d'animateurs, et ne constituent pas une instance de validation. Les décideurs sont les paysans et les consommateurs bénévoles, ensemble.

Le second risque, c'est celui de la reconnaissance officielle des SGP comme un mode de certification, au même titre que la certification par un tiers, mais sans reconnaissance des porteurs de ces systèmes (Nature et Progrès, les réseaux d'AMAP). Ainsi, les organismes certificateurs pourraient y voir une façon de déléguer certaines tâches à des sous-traitants : le SGP leur permet de faciliter les procédures de contrôle, mais il faudra quand même le tampon des organismes certificateurs pour l'obtention finale du label.

Illustration de ce risque majeur de récupération, au stade initial de son projet, un groupe de travail régional qui avait travaillé sur la question de la reconnaissance des SGP en Andalousie avait constitué une échelle de 0 à 100 pour évaluer la réussite finale. Le 0 correspondait précisément à cette hypothèse, d'une reconnaissance de la méthode mais pas des acteurs.

---

<sup>49</sup> Entretien du 27 juin 2010, à Avignon, avec Jean-Claude, 43 ans, maraîcher en agriculture biologique en AMAP dans le Gard.

Ce mécanisme pourrait donc s'avérer un engrenage dangereux, en conduisant à une labellisation progressive. On retrouverait alors la logique de la certification par un tiers, puisque le cahier des charges à respecter pour la validation du partenariat primerait sur la charte. Dans un numéro récent de *Silence* consacré à la bio, était justement évoqué ce double-langage, entre des chartes de l'agriculture biologique, parfaites et très complètes, et des cahiers de charges dans lesquels il n'est plus question que de supprimer engrais et pesticides, et où toute la dimension sociale s'estompe. Le président d'EcoCert lui-même reconnaît cette faiblesse et semble prendre acte de la récupération de la notion de bio par le système alimentaire mondial actuel<sup>50</sup>.

Mettant en avant ces risques majeurs, une partie du mouvement des AMAP s'oppose aux SGP, en s'appuyant d'ailleurs sur la référence au mouvement japonais des *teikei*. Selon les détracteurs des SGP, l'auto-garantie participative s'opère déjà par la contractualisation renouvelée.

Pierre Besse, paysan en AMAP dans les environs de Toulouse et membre du Miramap et d'Urgenci : « *Les consommateurs ont raison de croire que dans les AMAP, c'est « bio », parce que le producteur est clairement engagé sur la charte, et la charte reprend clairement les principes de base des différents cahiers des charges « bio ». Ca n'est pas toujours « certifié bio », mais c'est toujours « bio ». Sauf dans le cas particulier où le producteur se revendique de la charte des AMAP et utilise des pesticides : ça relève de la répression des fraudes, mais ça doit être extrêmement rare... Et encore, s'il le fait avec l'assentiment de ses adhérents dûment informés, le préjudice s'évanouit* »<sup>51</sup>.

Nul besoin de reconnaissance extérieure, ou de validation par des instances externes au partenariat, que ce soit un organisme certificateur ou un réseau régional. Cela s'avère inutile, puisque chaque partenariat est, par son existence même, une garantie du respect des principes fondateurs.

#### **4.2.4 Les solutions mises en œuvre sur le terrain**

Si cette vision n'est pas forcément majoritaire, il apparaît pourtant que la méfiance envers un tendance normative et répressive domine. En témoigne l'attitude adoptée dans la mise en œuvre des SGP au sein des réseaux régionaux en France: on préfère utiliser le terme d'accompagnement à la mise en place ou à la consolidation des AMAP, plutôt que le terme SGP. Ces termes correspondraient d'ailleurs beaucoup plus à la réalité des actions menées sur le terrain.

En effet, bien qu'il existe une forte demande, en particulier de la part des producteurs, pour des actions de défense de la marque AMAP et du modèle d'agriculture paysanne dont elle s'inspire, la stratégie choisie par les réseaux travaillant sur les SGP, c'est la mise en œuvre d'une méthodologie d'accompagnement à vocation pédagogique, pour éviter que naissent des partenariats déséquilibrés ou peu viables<sup>52</sup>.

---

<sup>50</sup> Voir le dossier sur la bio industrielle de Philippe Bacqué dans *Silence*. Philippe Bacqué, « Sortir de la bio industrielle : une urgence sociale ! », *Silence*, n°384, novembre 2010, pp. 5-14.

<sup>51</sup> Entretien avec Pierre Besse, le 18 septembre 2011, à la Fête des AMAP du Tarn. A lire également : Pierre Besse, « The French AMAP : Organic or Not ? Part I: Organic, What does that Mean? A Short History », *Blog d'Urgenci*, 6 mai 2010, <http://blog.urgenci.net/?p=241>.

<sup>52</sup> Rachel Rousselle, « Participatory guarantee system applied to the French AMAP, a two year-long experience from Rhone-Alpes », article présenté au 17<sup>e</sup> Congrès mondial bio de l'ifoam, Fédération internationale des mouvements de l'agriculture biologique, le 30 septembre 2011, dans le cadre de l'atelier *PGS meet Teikei*.

Dans ce cas, la définition du SGP devient très différente du sens donné par les acteurs de l'Ifoam engagés dans les pays du Sud. Dans ces contextes assez différents, il s'agit de bâtir un système d'auto-certification permettant l'obtention d'un label et l'accès à un marché.

Ainsi, Joy Daniel, membre du Comité international d'Urgenci, met en œuvre depuis de longues années un SGP adapté aux marchés paysans indiens. Sur ces marchés, les producteurs, en l'occurrence des femmes paysannes en agriculture familiale, rencontrent deux fois par semaine des consommateurs conscients et engagés, en demande de produits issus de l'agriculture biologique. Comme les paysannes n'ont pas les moyens d'effectuer la démarche complète de certification, et comme elles sont souvent analphabètes, elles apprennent par cœur un serment, en 14 points, qu'elles sont capables de réciter aux consommateurs, et qui a donc valeur de label<sup>53</sup>. De la même manière, d'autres exemples en Amérique du Sud et en Asie semblent plus relever du système interne de certification que d'un SGP réellement participatif. Ces différences doivent être abordées dans un débat qu'Urgenci a vocation à animer entre les différentes composantes du mouvement.

#### **PROPOSITION**

Il n'est pas certain qu'une reconnaissance officielle des SGP dans le cadre des PLS soit l'objectif ultime. La reconnaissance officielle est importante pour les porteurs de SGP qui veulent s'ouvrir de nouveaux marchés<sup>54</sup>. Mais telle ne peut pas être la logique du mouvement des PLS. Les deux seules recommandations qu'Urgenci peut formuler à ce stade, c'est, d'une part, ouvrir le débat au sein du mouvement pour que circule une information de qualité sur cette thématique, et, d'autre part, si la reconnaissance par la puissance publique est recherchée, que la base de la reconnaissance soit le contrat privé signé entre un producteur et un consommateur, plutôt que la procédure de validation.

### **4.3 La question logistique du changement d'échelle**

#### ***4.3.1 L'enjeu de la restauration collective pour le soutien des paysans locaux***

La restauration collective constitue un excellent levier pour que les systèmes alimentaires locaux puissent changer d'échelle, tout en préservant l'esprit des partenariats locaux et solidaires. Il faut pour cela une évolution des règles d'appels d'offre publics pour s'assurer que les institutions publiques (écoles, hôpitaux, administrations) puissent progressivement s'approvisionner auprès des fermes locales en agriculture paysanne et agro-écologique.

##### **4.3.1.1 Sensibiliser les autorités publiques**

La première étape consiste à sensibiliser les autorités publiques (municipalités, universités, administrations scolaires) sur le besoin de prendre en considération la possibilité de proposer une alimentation locale et biologique. C'est souvent l'action des associations de parents d'élèves qui contribue à soulever la question auprès des autorités publiques.

La dimension pédagogique de cette sensibilisation ne doit pas être négligée : en introduisant l'alimentation locale et équitable dans les écoles, toute une série d'activités pédagogiques peuvent être conduites, autour du thème de « *pensons comment les aliments sont produits* ». Cela peut constituer un atout supplémentaire pour amener les collectivités à

---

<sup>53</sup> Joy Daniel, « Participatory guarantee system in a Women Farmers' Market in India », article présenté au 17<sup>e</sup> Congrès mondial bio de l'Ifoam, Fédération internationale des mouvements de l'agriculture biologique, le 30 septembre 2011, dans le cadre de l'atelier *PGS meet Teikei*.

<sup>54</sup> Se référer aux travaux d'Eva Torremocha sur la question : Eva Torremocha (dir. Jordy van Akker), *Le manuel pratique des systèmes participatifs de garantie*, Alès : Nature et Progrès, 2009, 68 p.

construire des circuits courts de restauration collective inspirés des PLS. C'est d'ailleurs un vœu exprimé par de nombreuses collectivités locales<sup>55</sup>.

#### 4.3.1.2 Travailler sur des formats d'appels d'offres adaptés aux capacités de production et d'approvisionnement des paysans locaux

Le second point de passage obligé dans le dossier de la restauration collective, c'est le fait d'encourager les autorités publiques à produire des appels d'offre qui prennent en compte le coût écologique (l'empreinte carbone), la qualité et la fraîcheur du produit. En ce qui concerne le dernier point, il peut par exemple être inclus parmi les critères un délai maximal entre le moment de la récolte et la livraison du produit.

De plus, l'inclusion du coût écologique dans les critères de sélection du service est facilitée depuis une décision de la Cour de Justice de l'Union européenne de 2001. Il s'agit d'un jugement rendu sur la sélection des compagnies de bus pour le ramassage scolaire de la ville de Helsinki, qui entérinait la possibilité pour une collectivité territoriale de sélectionner les compagnies de bus en fonction du développement durable et de l'impact sur l'environnement des bus utilisés. Conséquences logiques de cette décision, deux règlements de la Commission européenne furent publiés (2004/17 et 2004/18).

Un travail de plaidoyer est d'ailleurs mené par certains alliés d'Urgenci, pour que ces dispositions soient améliorées. Ainsi, une rencontre, tenue les 27 et 28 janvier 2011 au Comité des Régions, sur les systèmes alimentaires locaux, a abouti à un rapport très novateur de la part de cette institution<sup>56</sup>. Partant du principe que la commande publique est un levier décisif pour influencer sur les modes de production et de distribution alimentaires (point n°52), le Comité des régions note que, si le principe de liberté de mouvement des biens doit être respecté partout, et si les fournisseurs locaux ne doivent pas être favorisés (53), il existe cependant des critères spécifiques de sélection qui peuvent être introduits, telles que la fraîcheur et les conditions de production (54). Cela permet donc de sélectionner des fournisseurs locaux. Toutefois, le Comité des régions propose d'aller plus loin, et demande à la Commission d'explorer la possibilité d'amender l'article 26 du règlement, de façon à ce que « produit localement » puisse devenir un critère de sélection pour la distribution alimentaire vers les écoles, les maisons de retraite et de repos et les administrations publiques (55)<sup>57</sup>.

#### 4.3.1.3 Organiser les producteurs locaux d'un point de vue logistique

L'étape la plus ardue dans la mise en place de circuits courts de restauration collective est bien entendu la conception logistique du circuit alimentaire. Le regroupement préalable des producteurs dans une structure coopérative (formalisée ou non) leur permettant de répondre ensemble aux appels d'offres est une condition *sine qua non*. Un système alimentaire local doit être construit de manière complète dès le début, de façon à ce que les produits locaux soient introduite une fois pour toute dans le circuit de restauration collective. Ainsi, les recherches sur les expériences menées dans différents pays montrent qu'il est préférable d'introduire de façon graduelle et permanente les produits alimentaires locaux, plutôt que d'organiser ponctuellement une *Journée de l'alimentation locale et équitable*, comme cela a parfois été fait.

---

<sup>55</sup> Intervention de Magali Giovannangeli, adjointe au Maire d'Aubagne, lors de la Fest'Amap, fête des 10 ans des AMAP, à Aubagne, le 14 mai 2011.

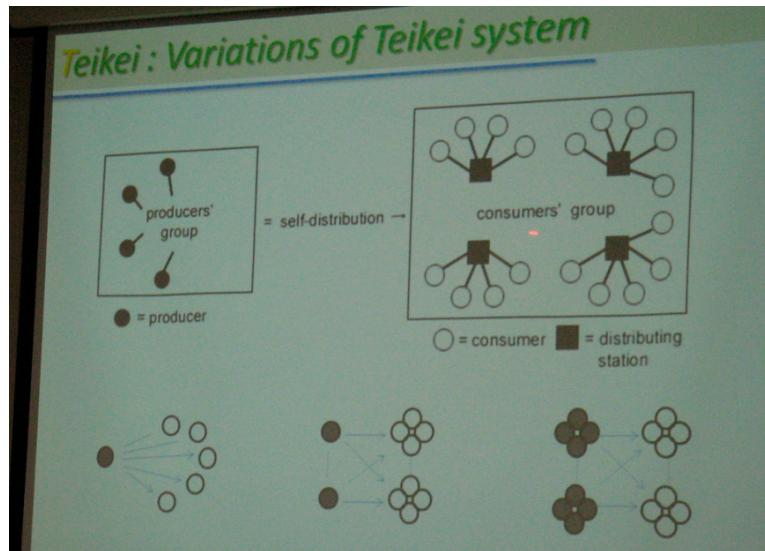
<sup>56</sup> Un remarquable travail de veille a été effectué par la plateforme néerlandaise sur la Souveraineté alimentaire : Greet Goverde, *Nyeleni 2011, Dutch Input in the Community –supported Agriculture discussion, focusing on public procurement*, septembre 2011, 4 pages (document de travail non publié).

<sup>57</sup> Lenie Dwarshuis Van de Beek (rapporteur), *Avis de prospective sur les systèmes agroalimentaires locaux*, Bruxelles : Comité des Régions 341/2010, adopté le 27 janvier 2011, points 52 à 55.



Bien entendu, cette action nécessite la mobilisation d'une collectivité ou d'une administration publique prête à prendre la responsabilité d'offrir des produits locaux et biologiques aux écoles. Mais la responsabilité principale demeure néanmoins sur les épaules d'une structure coopérative spécialisée, se reconnaissant dans les valeurs de l'économie sociale et solidaire.

L'évolution du mouvement des *teikei* peut apporter quelques pistes aux autres mouvements de PLS ailleurs dans le monde. En effet, les modèles *teikei* sont eux-mêmes diversifiés, comme le montre le schéma ci-dessous<sup>58</sup>.



Dans certains groupes, du fait du faible volume de production de certains agriculteurs et pour réduire le coût financier et en temps des distributions en direct, des regroupements ont été opérés, sur le modèle des petites coopératives de producteurs. Ainsi, la trentaine de familles productrices du village de Miyoshi, à une heure de Tokyo, ont-elles mis en place une plateforme logistique de confection et de transport des paniers<sup>59</sup>. Ce sont les agriculteurs eux-mêmes, avec l'aide de certains consommateurs, et sur une base bénévole, qui effectuent les tâches nécessaires au bon fonctionnement de la plateforme. Ce modèle semble largement répandu dans le mouvement des *teikei*. Il faut dire qu'il s'adapte parfaitement à un pays où une écrasante majorité des personnes ayant activité agricole ont un revenu principal issu d'une autre activité. D'après les acteurs du mouvement *teikei*, il faut bien entendu veiller à ce que, dans un tel schéma, les principes des partenariats locaux et solidaires soient préservés. Cela passe par l'organisation de coups de main à la ferme ou de réunions producteurs-consommateurs plus réguliers, pour compenser l'absence de rencontre hebdomadaire sur le lieu de distribution.

Pour répondre aux demandes de la restauration collective, c'est ce type de modèles qu'il faut mettre en pratique. Dans l'un des exemples français de restauration collective en circuit court les plus réussis, dans le Parc du Lubéron, les producteurs partenaires ont choisi de désigner l'un d'eux responsable de l'approvisionnement des cantines scolaires. Il s'agit d'un jeune maraîcher en cours d'installation. Sa production va donc à 100% vers la restauration

<sup>58</sup> Keiko Yoshino & Hiroko Kubota, « The Present Situation of Organic Farming and TEIKEI movement in Japan » in Michio Uozumi, *Sharing our Vision of TEIKEI (CSA) Movement in Japan*, Tokyo : Japanese Organic Agriculture Association, septembre 2011, p. 11. Il s'agit d'une brochure accompagnant les présentations effectuées par les délégués japonais lors du Congrès mondial de la bio tenu par l'IFOAM en Corée-du-Sud, le 29 septembre 2011.

<sup>59</sup> Notes et observations lors d'une visite sur place le 24 février 2010. Egalement Reiko Wakashima, « Social Reform from the Kitchen. From Anzen-na Tabemono-o Tsukutte Taberu Kai (the Grow & Eat Safe Food Society) and the Organic Agriculture Teikei Action of Miyoshi Village Producers' Group » in Michio Uozumi, *op. cit.*, pp. 18-23.

collective, et ce sont les autres producteurs membres du collectif qui couvrent par leurs surplus les éventuels manques lors qui apparaissent lors des livraisons<sup>60</sup>.

### **PROPOSITION**

Quoiqu'il en soit, l'apport des PLS à la discussion sur la restauration collective, c'est :

1. le principe d'un partenariat formalisé, et d'un engagement réciproque entre producteurs et consommateurs ;
2. le partage des risques liés aux aléas naturels ;
3. l'invention de modèles permettant de s'adapter aux différents contextes locaux.

La plupart des membres du réseau pensent que, ce qui est fait jour après jour dans un partenariat direct entre un groupe de consommateurs et un producteur peut être mené selon les mêmes principes, mais selon des modalités différentes, au niveau des cantines et autres restaurants collectifs.

### **4.3.2 Donner l'accès aux PLS à d'autres populations**

#### 4.3.2.1 Sortir de l'entre-soi : un défi pour tous les PLS

Un exemple parmi tant d'autres au sein du mouvement français des AMAP : début septembre 2011, une inter-AMAP a été créée par un collectif de onze AMAP présentes sur 7 communes de l'agglomération de Lorient (56). L'objectif affiché par ces acteurs était de passer d'un total de 350 paniers en AMAP à l'heure actuelle, à 3.000 paniers en l'espace de quelques saisons<sup>61</sup>. Cette initiative, accompagnée par des centaines d'autres à travers l'Europe, dénote une volonté, de la part des acteurs du mouvement, de passer à une autre échelle. Ces initiatives sont toujours accompagnées d'un argumentaire sur la nécessité de sortir de l'entre-soi, et d'aller au-devant du reste de la société.

Il faut bien reconnaître que la dimension communautaire, au sens sociologique, est un élément essentiel des PLS. Une dichotomie fondamentale en sociologie oppose en effet communauté et société. Dans l'esprit des premiers sociologues allemands, en particulier Tönnies, il fallait distinguer entre les *Gemeinschaft*, communautés fondées sur des relations interpersonnelles directes, et marquées par des mécanismes de solidarité organique légitimés par la tradition. Les *Gemeinschaft* sont souvent dominées par une figure patronale, et une violence forte exercée sur ses membres, qui sont la contrepartie d'une solidarité très poussée, d'ordre quasi-familial. A l'inverse, la société, ou *Gesellschaft*, est un mode d'organisation sociale moderne où les différents membres entretiennent des relations distantes régies par des mécanismes régulateurs et des règles écrites.

Cette opposition, très schématique, permet de comprendre les limites que perçoivent certains acteurs du mouvement. Pour eux, les PLS ont pour clef-de-voûte des relations solidaires entre personnes proches géographiquement et sociologiquement les unes des autres. Les enquêtes sociologiques menées dans les différents mouvements montrent que le critère discriminant permettant facilitant l'accès aux PLS est, du côté des consommateurs, plus encore que le revenu, le niveau d'éducation atteint.

---

<sup>60</sup> Témoignage lors de la journée sur la Souveraineté alimentaire organisée en Provence, le 18 juin 2011 à Ménerbes (84).

<sup>61</sup> « L'agriculture paysanne cultive ses réseaux », *Ouest-France*, 10-11 septembre 2011, pp. Pays de Lorient.

L'élargissement du PLS à d'autres couches de population passe donc principalement par un travail d'information et d'éducation aux enjeux d'une alimentation locale et saine. Mais un certain nombre de correctifs ont également été mis en place par les réseaux de PLS existants, en Europe et en Amérique du Nord afin d'intégrer les populations les plus fragilisées. Les réseaux sont en effet les lieux où s'exprime le sentiment de responsabilité des acteurs des PLS au-delà de leurs communautés, envers la société dans son ensemble.

Des mécanismes multiples, spontanés ou plus complexes, ont été inventés pour étendre la solidarité, au sein des groupes, aux consommateurs en difficulté : paniers solidaires financés à moitié par un fonds de solidarité, recours aux monnaies complémentaires, valorisation des coups de main à la ferme, réallocation des paniers orphelins...<sup>62</sup> Certains groupes et réseaux, comme *Just Food* à New York ou La Courgette solidaire aux Lilas (93) considèrent d'ailleurs cette dimension de la solidarité inhérente à leur action<sup>63</sup>. Ces mécanismes de solidarité supposent toujours une collaboration étroite avec les agences d'assistance sociale et les services publics locaux, qui jouent un rôle dans la sélection et le suivi des personnes en situation d'exclusion sociale.

Certains GAS italiens, en lien avec les autres acteurs de l'économie sociale et solidaire, explorent actuellement des modes d'organisation, avec parfois un facilitateur logistique pour plusieurs groupes, permettant des économies d'échelle et de réduire le coût du panier.

Il faut faire remarquer, cependant, que la nécessité de création de mécanismes de solidarité à destination des consommateurs est loin de faire l'unanimité. Certains, au sein du mouvement, redoutent que la solidarité entre consommateurs efface progressivement l'objet originel du partenariat : la solidarité envers le paysan.

#### **PROPOSITION**

Les PLS ne doivent pas devenir une sorte de clubs élitistes fermés qui monopolisent les meilleurs producteurs locaux. Pour cela, des correctifs sont nécessaires, même si la responsabilité première de rester un circuit « ouvert » incombe évidemment aux acteurs de chaque PLS.

#### 4.3.2.2 Le renforcement du *Mécanisme de la société civile* auprès de la FAO

Un autre moyen de permettre l'accès aux PLS à d'autres populations, ce sont les partenariats avec les institutions, qui ont, elles, les moyens d'agir sur tous les segments de nos sociétés. Au niveau international, l'Organisation des Nations-Unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) est un partenaire incontournable. Depuis 2009, Urgenci fait partie du groupe de travail et de la liste d'information ***Des aliments pour les villes***. Ce groupe rassemble des organisations de la société civile, des chercheurs et des acteurs institutionnels. Il représente un réservoir de contacts absolument unique sur les problématiques de l'approvisionnement alimentaire des villes, des mouvements de consommateurs urbains et les relations ville-campagne.

La participation à ***Des aliments pour les villes*** s'accompagne d'un engagement accru dans les mécanismes de représentation de la société civile auprès de la FAO, comme le

---

<sup>62</sup> Pour une liste non exhaustive des mécanismes de solidarité en AMAP, voire le document d'Alliance Rhône-Alpes : Alliance Rhône-Alpes, *AMAP pour tous*, Lyon : Essaimage, fiche 5c, 2010.

<sup>63</sup> C'est également le cas de l'AMAP Vic-le-Comte dans le Puy-de-Dôme, qui a choisi de proposer plusieurs prix différents en fonction du revenu de chaque famille adhérente. Christian Goby & Ulysse Martagnon, « Planète AMAP. Solidaire de la fourche à la fourchette! » *La Galipote*, hiver 2008-2009.

mécanisme de la société civile. Cet engagement est d'autant plus nécessaire que les groupes de pression du complexe agro-industriel sont à l'œuvre au quotidien avec des moyens puissants, et qu'ils sont prêts à occuper les sièges laissés vacants par les ONG et les syndicats sollicités. La récente tribune d'une représentante du lobbying de la recherche sur les OGM dans *l'International Herald Tribune*, est une manifestation de plus de cette puissance. Dans son article, qui s'ouvre sur le martèlement de quelques données sur la faim dans le monde, en suggérant que les OGM pourraient nourrir le monde ( le titre de l'article est bien : « *Engineering Food for All* ») Nina V. Fedoroff charge nommément l'administration Obama, dont les *surrégulations* auraient un effet inhibitoire néfaste sur la recherche et empêcherait le développement des solutions technologiques à la faim dans le monde que proposent les OGM<sup>64</sup>.

C'est ce sentiment de nécessité de faire entendre une autre voix qui conduit Urgenci à participer au nouveau mécanisme de consultation appelé mécanisme de la société civile.

Dans le système onusien, le Comité de la sécurité alimentaire (CSA), créé à la suite de la crise alimentaire des années 1970, sur recommandation de la Conférence mondiale de l'alimentation de 1974, sert de forum aux fins d'examen et de suivi des politiques concernant la sécurité alimentaire mondiale, y compris la production alimentaire et l'accès économique et physique aux aliments.

En 2009, à la demande d'organisations de la société civile telles que La Via Campesina, la FAO a entrepris de réformer le CSA dans le but de mettre l'accent sur la vision du Comité et sur son rôle dans la coordination des efforts pour la sécurité alimentaire. Le fruit de cette réforme, c'est le Mécanisme de la société civile (MSC), dont l'objectif affiché est de faciliter la participation des organisations de la société civile (OSC) et des ONG au CSA, aux négociations et à la prise de décision. Le MSC est composé d'un Comité de coordination (CC). Le CC sera composé de 40 membres sélectionnés dans 11 secteurs sociaux (dont le collègue des « Consommateurs ») et 16 sous-régions.

Urgenci a été invité à participer aux travaux de ce mécanisme de consultation en tant qu'organisation représentant les Consommateurs. Ainsi, depuis 2010, Andrea Calori, président d'URGENCI participe aux réunions de travail du MSC. S'il est encore trop tôt pour faire une évaluation de ce mécanisme, il apparaît déjà qu'un soutien au plaidoyer (pour couvrir les frais de déplacement et de préparation des réunions) doit être trouvé pour qu'Urgenci puisse continuer à siéger au côté de ses alliés et profiter de « cette fenêtre ouverte sur la grande maison de l'Agriculture et de l'Alimentation à l'Onu ».

## **CONCLUSION**

Le mouvement international des PLS se trouve donc désormais confronté à une tension nouvelle, qui va s'amplifier dans les années à venir: celle qui surgit entre le défi du changement d'échelle et le besoin de préserver la jeunesse du mouvement, sa dimension novatrice et sa spontanéité. Comment répondre à la nécessité de rester solidaires de nos sociétés dans leur ensemble, et de ne pas se limiter à nos petites communautés, sans pour

---

<sup>64</sup> Nina V. Fedoroff, « *Engineering Food for All* », *International Herald Tribune*, 21-22 août 2011, p. 6.

autant tomber dans le piège de la production de normes et standards ? Comment élargir le mouvement aux systèmes alimentaires locaux dans leur ensemble, ainsi qu'aux autres secteurs de l'économie sociale et solidaire, tout en restant fidèles aux valeurs portées par les PLS ?

Selon le degré de maturité des différentes branches du mouvement, des enseignements sont à tirer des expériences menées. Ainsi, en Californie, par exemple, le mouvement a déjà accumulé une expérience importante, dans un contexte agricole très diversifié, et avec des modes de mise en œuvre très diversifiés<sup>65</sup>. Ces expériences constituent une ressource à cultiver pour élaborer des projets permettant au mouvement d'aborder sereinement le changement d'échelle.

De même, dans certains pays, la jonction entre les PLS et les autres formes d'engagement local et solidaire entre producteurs et consommateurs se fait naturellement<sup>66</sup>. Sur d'autres terrains, Urgenci est l'élément exogène qui vient donner une perspective et permet d'établir des ponts entre différentes initiatives appartenant au même mouvement.

Quelles que soient les décisions que prendront bientôt les principaux acteurs du mouvement, par leur existence même, les PLS constituent un manifeste pour le maintien des paysans et leur renouvellement. Les vocations sont en effet nombreuses à naître au sein des groupes, et la proportion de paysans, jeunes et moins jeunes, en installation hors cadres familiaux, est très élevée au sein des PLS. Au-delà de l'installation des jeunes dans le contexte d'une paysannerie vieillissante (moyenne d'âge des agriculteurs en Europe : 57 ans !), les PLS sont un plébiscite de tous les jours pour la prise en compte du travail à la ferme, plutôt que de la surface cultivée, et pour le paiement d'un prix juste au producteur, sur la base d'un engagement réciproque. Dans le contexte actuel de réforme de la Politique agricole commune, c'est un signal très fort envoyé jour après jour aux décideurs européens : des millions de citoyens consommateurs à travers l'Europe veulent plus de paysans, moins dépendants des subventions, plus autonomes et produisant une alimentation saine et de proximité.

---

<sup>65</sup> Ryan E. Galt, Jessica Beckett, Colleen C. Hiner, Libby O'Sullivan, *Community -Supported Agriculture in and around California's Central Valley: Farm and Farmer Characteristics, Farm-Member Relationships, Economic Viability, Information, Sources and Emerging Issues*, Davis : University of California, August 2011, 42 p.

<sup>66</sup> Voir par exemple le compte-rendu sur la mission d'essaimage en Estonie de l'automne 2010, Dominique Baudouin et Alain Chazerault, « Troisième mission d'essaimage en Estonie », 22-28 septembre 2010, <http://blog.urgenci.net/?p=501> ainsi que l'article sur les initiatives de circuits-courts en Espagne : <http://www.urgenci.net/page.php?niveau=3&id=Fn%20Espagne>. Ces deux articles rendent compte de la multiplicité des modèles alternatifs présents et de ce qui les unit.